

DELIBERATION CA021-2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 15 décembre 2022 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;
Vu l'arrêté n° 2022-120 du 3 juillet 2022 portant délégation de signature en faveur de M. Didier BOUQUET ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 06 mars 2023 ;

Objet de la délibération : Contrats d'application Formasup

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 09 mars 2023, le quorum physique étant atteint, arrête :

Les contrats d'application Formasup sont approuvés.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Didier BOUQUET
Signé le 14 mars 2023

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 14 mars 2023

CONTRAT D'APPLICATION
EN VERTU DU CONTRAT-CADRE CFA UFA
EN DATE DU 01/01/2020 au 31/12/2022

ENTRE LES PARTIES CI-DESSOUS SOUSSIGNEES :

AGEFASUP - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES, organisme
gestionnaire du CFA FORMASUP des Pays de la Loire, représenté par son Président,
Monsieur Gérald NOC

Ci-après désignée « le CFA » :

CFA FORMASUP des Pays de la Loire - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES représenté
par son Directeur, Monsieur Mathieu DOSSET

D'UNE PART ;

ET,

L'UNIVERSITE D'ANGERS

Dont le siège social est situé 40 rue de Rennes, 49035 ANGERS
Représenté par Christian ROBLEDO
En qualité de Président de l'Université d'Angers,
Dûment habilité par délibération CA015-2020 du 12 mars 2020

Agissant pour le compte de **l'UFR ESTHUA, Faculté de Culture, Tourisme et Hospitalité – 7 allée
François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers Cedex 01**

Ci-après désignée « l'Etablissement » :

D'AUTRE PART ;

*Le CFA et /l'Etablissement étant ci-après dénommés ensemble les « Parties », et séparément la «
Partie ».*

Vu le contrat-cadre du 30/11/2020 entre les Parties portant création d'une unité de formation par
apprentissage

I - Objet

Le présent contrat a pour objet de décrire les formations et les diplômes préparés, l'organisation pédagogique et les modalités financières de l'unité de formation par apprentissage (UFA) mis en place au sein de la composante **ESTHUA de l'Université d'Angers** conformément aux stipulations du contrat-cadre susvisé.

II- Description de l'offre de formation de l'Etablissement

Les formations ci-dessous nommées, sont dispensées par l'Etablissement par voie de l'apprentissage :

1. DEUST 2e année Accueil d'excellence en tourisme
2. LICENCE GENERALE 3ème année Tourisme parcours Accueil et E-commerce en Tourisme
3. LICENCE GENERALE 3ème année Tourisme parcours Restaurations, Hôtellerie et Art de recevoir
4. LP Métiers de la Mode parcours Conception et Industrialisation - Maroquinerie de Luxe
5. LP Métiers de la Mode parcours développement et commercialisation de la mode
6. LP Métiers de la Mode parcours Méthodes et Gestion de Production Industrielles - vêtement mode et luxe
7. LP Métiers de la Mode parcours Modélisme Industriel – vêtement
8. MASTER mention Tourisme parcours Innovation et Création d'Entreprises dans le Tourisme
9. MASTER mention Management Sectoriel parcours Résidence Sénior

Les éléments concernant chacune des formations (objet de la formation, conditions d'accès, organisation pédagogique, durée, rythme, locaux et personnels) sont annexés ci-après et établis pour 14 mois, du **1er septembre 2022 au 31 octobre 2023**.

La description de chaque formation est annexée au présent contrat [annexe 1 à 9]

III - Modalités financières

Les conditions financières de l'UFA ont fait l'objet d'une notification prévisionnelle de recettes envoyée à l'université par année civile. [annexe 10]

IV - Durée et modification

Le présent contrat prend effet à compter de sa signature des parties pour une durée de 14 (quatorze) mois, du **1er septembre 2022 au 31 octobre 2023**.

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant.

Ce contrat d'application est lié à la convention cadre CFA/UNIVERSITE du 01/01/2020 au 31/12/2022

V - Application des stipulations du contrat cadre

Les stipulations du contrat cadre susvisé sont de plein droit applicable au présent contrat d'application.

En cas de contradiction, les stipulations du contrat-cadre priment sur celles du présent contrat.

VI - Résiliation

Les modalités de résiliation du présent contrat sont fixées par l'article 9 du contrat cadre susvisé.

VII - Droit applicable et litige

Le droit français s'applique au présent contrat.

Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tout différend découlant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution, de la rupture du contrat ou de leurs conséquences. A défaut de solution amiable acceptée par les deux parties dans un délai de trente (30) jours suivant la sollicitation de la partie la plus diligente, le litige sera soumis aux tribunaux compétents, y compris en réfère.

En deux (2) exemplaires

A Nantes

Le

P/CFA

Gérald NOC

Président

A Angers

Le

P/L'ETABLISSEMENT

Christian ROBLED0

Président

Annexe 1 - Contrat D'application
DEUST 2e année Accueil d'excellence en Tourisme

Diplôme ou titre préparé :

DEUST 2e année Accueil d'excellence en Tourisme

Objet de la formation

Accomplir les fonctions administratives, gérer le back office, gérer en temps réel la disponibilité des chambres sur un logiciel de réservation, et adapter les tarifs à l'affluence.

- Accueillir accompagner et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme.
- Promouvoir et vendre des produits touristiques, élaborer des projets de e-commerce liés à la vente de produits du site touristique, des produits du territoire.
- Développer le site touristique via les réseaux sociaux.
- Négocier avec les partenaires.
- Maîtriser les outils numériques et l'animation de réseau.
- Pratiquer les langues étrangères.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires du DEUST 1^{ère} année Accueil d'excellence en tourisme ou titulaire d'un diplôme équivalent.

Sélection sur dossier avant la mi-mai de chaque année.

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 3 :

UE1 Compétences transversales en Langues étrangères et en Français

Anglais - LV2 - Communication et pratique théâtrale

UE2 Compétences disciplinaires en économie et sciences de gestion

Gestion de la relation client - Analyser le besoin du client - Initiation à la prospection de clientèle - Comptabilité générale

UE3 Compétences disciplinaires en SHS

Prise en compte du territoire : quelles opérations et activités possibles - Adaptation des approches touristiques en fonction de la clientèle - Méthodes de recherche en sciences sociales

UE4 Compétences préprofessionnelles

Projet professionnel - Maîtrise des outils numériques (TripAdvisor...) - Informatique - Conférences professionnelles - Développement d'un produit touristique local - Animer un site et création d'un produit

SEMESTRE 4 :

UE1 Compétences transversales en Langues étrangères et en Français Anglais

LV2 - LV3 (langue des signes) - Expression écrite et orale, culture générale

UE2 Compétences disciplinaires en économie et sciences de gestion

Droit du consommateur - Théorie générale du marketing - Droit du travail - Développement des ventes, procéder aux réservations, arrivées, départs - Contrôler et suivre l'activité du service - Réalisation des opérations de caisse

UE3 Compétences disciplinaires en SHS

La France pour les touristes : comprendre les attentes –

Typologie des clientèles : Tourisme, tourisme d'affaires, tourisme et handicap, tourisme et vieillissement

Culture et civilisation : accueillir un touriste étranger, coutumes, habitudes, nourriture

UE4 Compétences préprofessionnelles

Projet professionnel - Maîtrise des outils numériques (TripAdvisor...) - Création de documents professionnels : création de dépliants, flyers... - Conférences professionnelles - Traitements des dossiers clients, accueil (téléphonique, physique...) En anglais et français voire LV2 - Mesurer la satisfaction (enquête) - Connaissance de l'environnement touristique

UE5 Stage et projet

Déroulé de la formation :

Le DEUST 2e année Accueil d'excellence en tourisme se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : 15j /15j.

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 2 - Contrat D'application
LICENCE GENERALE mention Tourisme
Parcours Accueil et E-commerce en Tourisme

Diplôme ou titre préparé :

LICENCE GENERALE 3ème année sciences sociales, option accueil et e-commerce en tourisme

Objet de la formation :

Très professionnalisante, l'option Accueil et E-commerce en Tourisme forme des professionnels d'accueil à niveau Bac-I-3 avec un fort niveau de qualification en langues étrangères (3 langues), en vente, e-commerce, marketing et dans le domaine des réseaux sociaux et de la e-réputation.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Tout étudiant titulaire d'un Bac+2 (L2 LEA, LLCE, DUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations, GEA, Techniques de Commercialisation, BTS MUC, Assistant Manager, Assistant de Gestion, Administration et Communication des Organisations)

Formation Bac + 2

Professionnels en reprise d'études.

Sélection sur dossier avant la mi-mai de chaque année.

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 5 :

UE1 Compétences transversales en Langues étrangères et en français

Anglais, LV2, LV3, Communication

UE2 Compétences disciplinaires en économie et sciences de gestion

Analyse financière et comptable - Négociation - Coût, budget et contrôle de gestion

UE3 Compétences disciplinaires en SHS

Management d'équipe - Animation des destinations – Construction d'une offre personnalisée

UE4 Compétences préprofessionnelles

Projet professionnel - Conférences professionnelles - Animation de réseaux, Visites des sites - E Marketing - Projet tutoré

SEMESTRE 6 :

UE1 Compétences transversales en Langues étrangères et en Français Anglais

LV2, LV3, Communication opérationnelle

UE2 Compétences disciplinaires en économie et sciences de gestion Yield management - Parc à thème - Comportement du consommateur

UE3 Compétences disciplinaires en SHS

Observation et analyse des visiteurs - Commercialisation en B to B et B to C - Sociologie appliquée

UE4 Compétences préprofessionnelles

Projet professionnel - Conférences professionnelles - Pratique de l'accueil - Visites de sites - E Marketing - Informatique - Projet tutoré

Déroulé de la formation :

La LICENCE GENERALE 3ème année sciences sociales, option accueil et e-commerce tourisme se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : 15j /15j.

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 3 - Contrat D'application

LICENCE GENERALE mention Tourisme

Parcours Restaurations Hôtellerie et Art de recevoir

Diplôme ou titre préparé :

LICENCE mention Tourisme Parcours Restaurations Hôtellerie et Art de recevoir

Objet de la formation :

La Licence 3 Restauration, Hôtellerie et Art de recevoir vise à approfondir les connaissances et l'expérience déjà acquise par les étudiants dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie adossée au F&B. Dans cette perspective, elle propose :

- Une ouverture vers l'ensemble des formes de restaurant (appartenant à la restauration sociale et collective, de concession, commerciale...), dans toutes ses déclinaisons possibles de format (rapide, nomade ou à table), de gamme (luxe à économique) et de concepts culinaires
- Un développement des compétences en termes de communication et de savoir-être : anglais, techniques d'expression orales, savoir-être
- La découverte de nouveaux savoir-faire liés à la gestion opérationnelle financière, commerciale et humaine des établissements de l'HR.

En tant que licence en apprentissage, elle a également pour vocation de fournir une très forte insertion professionnelle à sa sortie.

Conditions d'accès à la formation :

Avoir une connaissance et une expérience dans les secteurs de l'Hospitalité, en comprendre les enjeux, font partie des conditions importantes d'admission.

La formation est ouverte à toute personne satisfaisant cette condition, et présentant un projet d'études et professionnel sérieux, cohérent avec les objectifs de la formation.

Diplôme requis : diplôme de niveau Bac+2 (L2,BTS, DUT...).Modalités de recrutement : dossier + entretien

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 5 :

U1 Langues et compétences interpersonnelles : Anglais de l'hospitalité, Préparation certification anglais, Attitudes et savoir-être face au client : permanence et mutations

U2 Acteurs et territoires en H&R : Connaissance de la filière alimentaire et agroalimentaire, Catering aérien et ferroviaire, L'hôtellerie de chaîne, Les auberges et les relais gastronomiques, La restauration collective et sociale ;

U3 Design d'expérience en hospitalité : Evolutions du concept d'hôtel-restaurant, Accueil, gestion des flux et convivialité au restaurant ;

U4 Gestion opérationnelle en hospitalité : Gestion financière, Management d'équipe en HR, Fondamentaux de la GRH appliqués à l'HR, Informatique appliquée à l'hospitalité, Techniques de commercialisation et de vente

U5 Qualité, normes, sécurité et environnement en hospitalité : Hygiène alimentaire, Management de la qualité et de la satisfaction client en HR, Responsabilités juridiques dans un établissement HR

U6 Compétences préprofessionnelles : Projet professionnel.

SEMESTRE 6

U1 Langues et compétences interpersonnelles : Anglais de l'hospitalité, Préparation Certification anglais

U2 Acteurs et territoires en H&R : La restauration de concession et ses nouvelles formes, La restauration de chaîne, Problématiques du restaurant et de la restauration dans un hôtel,
Traitements statistiques, Les start-ups en HR

U3 Design d'expérience en hospitalité : Offres et service des boissons, Traiteurs et organisation de réceptions, séminaires et banquet

U4 Gestion opérationnelle en hospitalité : Marketing digital en HR, Design de service et amélioration du parcours client en hôtellerie-R, Reprendre un hôtel restaurant

U5 Qualité, normes, sécurité et environnement en hospitalité : Droit du commerce, concurrence, sociétés et associations, Labels de Développement Durable appliqués à l'HR, Maintenance en HR (gestion des prestations internes), Principes de nutrition et de diététique, Dynamisation d'une marque commerciale, Filières d'approvisionnement

U6 Compétences préprofessionnelles :

Apprentissage (note entreprise), apprentissage (suivi de stage), Grand oral professionnel.

Déroulé de la formation :

La LICENCE mention Tourisme Parcours Restaurations Hôtellerie et Art de recevoir se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : 15j /15j.

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers de la Mode
Parcours Conception et Industrialisation - Maroquinerie de Luxe

Diplôme ou titre préparé :

LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers de la Mode Parcours Conception et Industrialisation - Maroquinerie de Luxe

Objet de la formation :

Cette licence professionnelle forme des étudiants des métiers de la mode désireux de performer leurs connaissances et leurs compétences liées aux processus industriels de la mode et ce dans un contexte globalisé.

Visant l'excellence en termes de conception, de mise au point des produits mais aussi de leur mise en production dans une logique de relocalisation et du made in France, cette formation a pour ambition de préparer les étudiants -apprentis à ces évolutions qui sont portées par l'industrie du Luxe et par les prises de conscience de cette filière pour tendre vers une mode plus durable.

Favoriser l'initiative, acquérir encore plus d'autonomie, développer des aptitudes de travail en équipe et multiplier les collaborations pluridisciplinaires constituent les bases de la pédagogie déployée dans cette formation. Le pragmatisme lié à la modalité de l'apprentissage saura favoriser une insertion très rapide des étudiants apprentis au sein de leurs entreprises d'apprentissage comme au sein de bien d'autres...

Conditions d'accès à la formation :

Être titulaire d'un BAC+2 ou d'un titre du ministère du travail de niveau III

- Filière de la Mode (BTS Métiers de la Mode - Maroquinerie)
- Filières diverses : langues, commerce, sciences humaines et justifier d'une motivation prononcée pour cette formation et d'une expérience personnelle probante en rapport avec les métiers de la mode et de la maroquinerie.

Organisation pédagogique :

UE1 Compétences transversales

Anglais - Anglais technique - Techniques de communication professionnelle

UE2 Compétences en sciences de gestion et SHS

Sociologie de la mode - Connaissances de la filière mode - Gestion de projet -
Management de l'innovation - Histoire de la mode

UE3 Compétences en sciences

Procédés numériques de création/conception - Veille et nouveaux textiles et cuir -
Infographie - ennoblement numérique - Nouveaux procédés de conception et
d'assemblage - Gestion de production - Industrialisation et Qualité

UE4 Compétences professionnelles

Esthétique appliquée - Mise au point et Prototypage - Production et Savoir-Faire

UE5 – Projet

UE6 - Stage

Déroulé de la formation :

LP Métiers de la Mode, parcours conception et Industrialisation - Maroquinerie de
Luxe se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : 2 semaines de cours pour 3 semaines en entreprise de
septembre à mai, plus à temps plein de juin à septembre.

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, Campus CHOLET Boulevard
Pierre Lecoq BP 90207, 49300 CHOLET

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et
des personnels vacataires.

Annexe 5 - Contrat D'application

LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers de la Mode **Parcours développement et commercialisation de la mode**

Diplôme ou titre préparé :

LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers de la Mode Parcours développement et commercialisation de la mode

Objet de la formation :

La Licence Professionnelle mention Métiers de la Mode, Parcours Développement et commercialisation de la Mode est une formation à vocation principalement managériale et commerciale dans les secteurs de la mode.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Les étudiants titulaires d'un BTS : Management des Unités Commerciales, Négociation Relations Clients, Métiers de la Mode, d'un DUT Technique de commercialisation, Commerce International, d'une Licence 2 LEA, ou Diplômé(e)s d'École Supérieure de Commerce. Tous les profils sont étudiés. La richesse de chaque promotion naît de la très grande diversité des profils représentés.

Dossier + entretien

Organisation pédagogique :

UE1 Compétences transversales (langues, communication...)

Anglais - Anglais technique - Communication professionnelle

UE2 Compétences en Sciences de Gestion et SHS

Sociologie de la mode - Connaissances de la filière mode - Gestion de projet - Management de l'innovation - Histoire du costume et de la mode

UE3 Compétences en Sciences et/ou SHS

Droit des affaires - Management d'équipe - Comportement du consommateur -
Connaissance filière parfumerie - Connaissance matières premières, habillement -
Connaissance cuir, chaussures, maroquinerie - Connaissance filière lingerie -
Connaissance accessoires de mode -
Connaissance filière bijouterie - CFP habillement

UE4 Compétences professionnelles ou prépro

Contrôle de gestion - Gestion et plan de collection - Méthodologie du projet professionnel -
Audit commercial - Merchandising - Communication et commerce numérique - Gestion et
animation d'un point de vente - Technique de commerce international - Conférences
professionnelles - Relations publiques et Relations Presse

UE5 Projet

UE6 – Alternance

Déroulé de la formation :

LP Métiers de la Mode, parcours développement et commercialisation de la mode
se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : 2 semaines de cours pour 3 semaines en entreprise de
septembre à mai, plus à temps plein de juin à septembre.

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, Campus CHOLET Boulevard
Pierre Lecoq BP 90207, 49300 CHOLET

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et
des personnels vacataires.

Annexe 6 - Contrat D'application

LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers de la Mode Parcours Méthodes et Gestion de Production Industrielles – vêtement mode et luxe

Diplôme ou titre préparé :

LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers de la Mode Parcours Méthodes et Gestion de Production Industrielles - vêtement mode et luxe

Objet de la formation :

Cette formation forme des étudiants des métiers de la mode désireux de performer leurs compétences et leurs connaissances liées aux processus des industries de la mode et ce dans un contexte globalisé. Visant l'excellence en termes de mise en production de produits dans une logique de relocalisation et du made in France, cette formation a pour ambition de préparer les étudiants à ces évolutions qui sont portées par l'industrie du Luxe et les prises de conscience de cette filière pour tendre vers une mode plus durable.

Favoriser l'initiative, acquérir encore plus d'autonomie, développer des aptitudes de travail en équipe et multiplier les collaborations pluridisciplinaires constituent les bases de la pédagogie déployée dans cette formation

Conditions d'accès à la formation :

Être titulaire d'un BAC+2 ou d'un titre du ministère du travail de niveau III

- Filière de la Mode (BTS Métiers de la Mode - vêtement)
- Filières diverses : langues, commerce, sciences humaines et justifier d'une motivation prononcée pour cette formation et d'une expérience personnelle probante en rapport avec les métiers de la mode.

Organisation pédagogique :

UE1 Compétences transversales

Anglais - Anglais technique - Techniques de communication professionnelle

UE2 Compétences en sciences de gestion et SHS

Sociologie de la mode - Connaissances de la filière mode - Gestion de projet

Management de l'innovation - Histoire du costume et de la mode

UE3 Compétences en sciences

Procédés numériques de création/conception - Veille et nouveaux textiles - Méthodes (Méth) - Gestion de production (Méth) - Management de la Qualité (Méth)

UE4 Compétences professionnelles

Gestion de coupe et approvisionnement (Méth) - Optimisation des Savoir-Faire (Méth) - Fabrication de produits (Méth)

UE5 – Projet

UE6 – Stage

Déroulé de la formation :

LP Métiers de la Mode, parcours Méthodes et Gestion de Production Industrielles - vêtement mode et luxe se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : 2 semaines de cours pour 3 semaines en entreprise de septembre à mai, plus à temps plein de juin à septembre.

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, Campus CHOLET Boulevard Pierre Lecoq BP 90207, 49300 CHOLET

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers de la Mode
Parcours Modélisme Industriel - vêtement

Diplôme ou titre préparé :

LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers de la Mode Parcours Modélisme Industriel –
vêtement

Objet de la formation :

La licence professionnelle forme les étudiants stylistes, infographistes et modélistes désireux de s'initier aux process industriels de la mode dans un contexte globalisé.

Visant l'excellence en termes de créativité et de conception, cette formation s'articule autour de deux options : design de mode et modélisme. Un enseignement interculturel et professionnalisant, créatif et technique, développe les compétences en matière d'élaboration d'un produit de mode. Cette formation permet de découvrir les technologies de pointe de l'industrie textile elles que : l'impression numérique textile, la CAO 3D, la personnalisation de masse... de renforcer ses connaissances des matières textiles, et d'explorer la maille et les techniques d'assemblage innovantes.

Cette formation vise à offrir aux étudiants des connaissances propres à la filière portant sur les produits et leur mode d'élaboration. Elle les sensibilise aux différentes structures et organisations d'entreprises, tout en intégrant l'ensemble des contraintes liées à la réalité d'un marché globalisé. Acquisition d'un sens de l'initiative, d'autonomie, développement d'aptitudes au travail en équipe et aux collaborations pluridisciplinaires constituent les bases de la pédagogie de cette formation. L'ouverture d'esprit ainsi que le pragmatisme de cette formation sauront favoriser une insertion très rapide des étudiants dans de nombreux secteurs de la mode. La maîtrise de l'anglais est exigée en réponse aux modes d'organisation des entreprises.

Conditions d'accès à la formation :

Être titulaire d'un BAC+2 ou d'un titre du ministère du travail de niveau III

- Filière de la Mode (BTS Métiers de la Mode - vêtement)
- Filières diverses : langues, commerce, sciences humaines et justifier d'une motivation prononcée pour cette formation et d'une expérience personnelle probante en rapport avec les métiers de la mode.

Organisation pédagogique :

Langages et communication

Anglais, Expression et communication

Management et gestion de la mode : Sociologie de la mode, management

Interculturel, Connaissance de la filière mode

Formation professionnelle : Management de l'innovation, Méthodologie de gestion de projet

Procédés numériques de conception et de développement

Nouvelles technologies textiles et nouveaux procédés d'assemblage

Impression numérique textile

Matières fibres et textiles

Métiers Design et création textile

Conception modélisme études et réalisation

Déroulé de la formation :

LP Métiers de la Mode, parcours Modélisme Industriel - vêtement se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : 2 semaines de cours pour 3 semaines en entreprise de septembre à mai, plus à temps plein de juin à septembre.

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, Campus CHOLET Boulevard Pierre Lecoq BP 90207, 49300 CHOLET

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 8 - Contrat D'application

MASTER mention Tourisme

Parcours Innovation et Création d'Entreprises dans le Tourisme

Diplôme ou titre préparé :

MASTER mention Tourisme Parcours Innovation et Création d'Entreprises dans le Tourisme

Objet de la formation :

Le master Innovation et Création d'Entreprises Touristiques appréhende l'innovation dans toute sa diversité : technologique mais aussi managériale, sociétale, commerciale... Il forme en deux ans les futurs managers et créatifs du tourisme, capables de comprendre les évolutions du secteur pour mieux y préparer les entreprises et les territoires. L'enseignement est pluridisciplinaire (sciences de gestion, sciences sociales, droit, anglais, innovation, communication, méthodologie de recherche...) et s'attache à développer un esprit curieux, analytique et créatif chez les étudiants.

Il est également conçu pour accompagner les porteurs de projets dans la création de leur entreprise.

Ainsi, pendant cette formation vous pourrez :

- Construire et mettre en œuvre votre projet professionnel,
- Développer votre esprit critique et votre capacité à appréhender les enjeux sociaux et sociétaux qui impactent le tourisme,
- Acquérir des compétences indispensables à la viabilité de tout projet

Conditions d'accès à la formation :

Une grande curiosité, une autonomie certaine, une envie de faire valoir vos idées et de développer votre capacité d'innovation, une volonté d'apprendre, de faire et d'entreprendre.

Diplôme requis : licence. Il est recommandé de disposer de connaissances ou compétences dans au moins un des blocs disciplinaires de la formation.

Une expérience du secteur touristique est indispensable.

Modalités de recrutement : dossier + entretien.

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 1

U1 Comprendre les enjeux sectoriels et territoriaux du tourisme :

Destinations et territoires : approche économique, Destinations et territoires : approche géographique.

U2 Piloter des organisations et des projets touristiques : Innovation managériale et politique RH, Management stratégique, Analyse financière.

U3 Normer, valoriser, réguler & protéger : Droit du tourisme, Data science en management et sciences sociales, Développement durable.

U4 Communiquer dans un contexte professionnel et international :

Anglais, Savoir adapter sa communication.

U5 Construire son projet professionnel : Projet professionnel, Rapport d'étonnement, Analyse critique, Conférences professionnelles.

U6 Développer une recherche : Démarche de recherche, Séminaire de veille, Atelier mémoire de recherche ou projet, Séminaires de recherche.

SEMESTRE 2

U1 Comprendre les enjeux sectoriels et territoriaux du tourisme : Société contemporaine et innovation, Étude de marché, Effectuation, Cryptoéconomie et économie circulaire.

U2 Piloter des organisations et des projets touristiques : Management de l'innovation, Innovation et management de projet, Financement de projet, Marketing de l'innovation, Introduction au métavers.

U3 Normer, valoriser, réguler & protéger : RSE, Démarche qualité, Data et

transformation numérique des entreprises et territoires, Brevets et protection de l'innovation.

U4 Communiquer dans un contexte professionnel et international : Anglais, Communication scientifique, Sketchnoting.

U5 Construire son projet professionnel : Méthodologie de projet, Rapport d'étape ou de projet, Analyse critique, Conférences professionnelles.

U6 Développer une recherche : Séminaires de recherche, Atelier mémoire de recherche ou projet, Projet de mémoire.

SEMESTRE 3

U1 Comprendre les enjeux sectoriels et territoriaux du tourisme : Territoires créatifs, Neurotourisme, Attractivité et compétitivité des territoires.

U2 Piloter des organisations et des projets touristiques : Management du changement, Principes de créativité, Pensée design, Intelligence collective.

U3 Normer, valoriser, réguler & protéger : Droit du travail, RSE et bien-être au travail, Normes et labels, Protection du créateur d'entreprise.

U4 Communiquer dans un contexte professionnel et international : Anglais, Communication numérique, Pitch, storytelling.

U5 Construire son projet professionnel : Bilan expérientiel, Projet d'étude appliquée, Analyse critique, Conférences professionnelles.

U6 Développer une recherche : Séminaires de recherche, Atelier mémoire de recherche ou projet, État d'avancement du mémoire.

SEMESTRE 4 :

U1 Comprendre les enjeux sectoriels et territoriaux du tourisme : Tendances et enjeux dans le tourisme, Développement à l'international, Neurosciences, perceptions et émotions, Mise en tourisme d'un territoire.

U2 Piloter des organisations et des projets touristiques : Business model, Business plan financier, Marketing expérientiel, Intrapreneuriat.

U3 Normer, valoriser, réguler & protéger accompagner : Normes et sécurité, Scénographie, Gestion de crise, Lowtech.

U4 Communiquer dans un contexte professionnelle et international : Anglais, Imaginaire touristique, Communication événementielle.

U5 Construire son projet professionnel : Réseaux sociaux professionnels, Bilan expérientiel, Analyse critique, Conférences professionnelles.

U6 Développer une recherche : Séminaires de Recherche, Mémoire.

Déroulé de la formation :

MASTER mention Tourisme Parcours Innovation et Création d'Entreprises dans le Tourisme se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : 15j /15j.

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 7 allée François Mitterrand, BP 40455, 49004 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 9 - Contrat D'application
MASTER mention Management Sectoriel
Parcours Résidence Sénior

Diplôme ou titre préparé :

MASTER mention Management Sectoriel Parcours Résidence Sénior

Objet de la formation :

Le parcours « Résidences de services seniors » vise à former les directeurs des établissements non médicalisés, accueillant un public de seniors valides, ayant fait le choix de quitter le domicile individuel pour une prise en charge gage d'une expérience globale capable de garantir le lien social et le maintien de l'autonomie. Les étudiants seront formés aux aspects financiers de la gestion d'un centre de profit. Ils seront également dotés d'une solide culture de la psychologie de la personne âgée, en intégrant les conditions singulières de l'accueil de ce public fragilisé. Les étudiants seront de plus sensibilisés aux grandes pathologies liées à l'âge, ceci afin de pouvoir mieux accompagner et organiser le lieu de vie des seniors (activités, restaurations, prévention de la perte d'autonomie, lien aux familles et aux proches...). Enfin, ils seront préparés à l'adoption des comportements idoines pour interagir avec bienveillance et tact auprès des résidents comme des aidants.

Conditions d'accès à la formation :

Bac + 3,

Démontrer une solide motivation pour rejoindre les métiers du « care ».

Être issus du secteur hôtelier ou des cursus type psychologie, gérontologie et accompagnement médico-social.

Ouvert au public relevant de la formation continue, professionnels ayant une expérience dans le domaine de l'hôtellerie et des RSS.

Mises à niveau possibles.

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 1

UE 1 Langues et compétences interpersonnelles

UE 2 Acteurs et territoires en RSS

UE 3 Design d'expérience en RSS

UE 4 Développement stratégique

UE 5 Qualité et HSE

UE 6 Recherche

UE 7 Compétences préprofessionnelles

SEMESTRE 2

UE 1 Langues et compétences interpersonnelles

UE 2 Acteurs et territoires

UE 3 Design d'expérience en RSS

UE 4 Développement stratégique

UE 5 Qualité et HSE

UE 6 Recherche

UE 7 Compétences préprofessionnelles

SEMESTRE 3

UE 1 Langues et compétences interpersonnelles

UE 2 Acteurs et territoires en RSS

UE 3 Design d'expérience en RSS

UE 4 Développement stratégique

UE 5 Qualité et HSE

UE 6 Recherche

UE 7 Compétences préprofessionnelles

SEMESTRE 4

UE 1 Langues et compétences interpersonnelles

UE 2 Acteurs et territoires

UE 3 Design d'expérience en RSS

UE 4 Développement stratégique

UE 5 Qualité et HSE

UE 6 Recherche

UE 7 Compétences préprofessionnelles

Déroulé de la formation :

MASTER mention Management Sectoriel Parcours Résidence Sénior se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : 15j /15j.

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 7 allée François Mitterrand,BP 40455, 49004 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 10 - Contrat D'application

Conditions financières pour l'année civile 2022

Le Centre de formation des apprentis (CFA) prend en charge la gestion de la collecte des coûts de formations auprès des OPCO (opérateurs de compétences) correspondant aux niveaux de prise en charge validés par France Compétences.

Le CFA reverse à l'établissement les sommes perçues par formations après un abattement de 10% correspondant aux frais de fonctionnement et des aides à l'apprentissage susceptibles d'être versées aux apprentis.

Le CFA établit au cours du dernier trimestre de l'année N le budget prévisionnel de l'année N+1 en fonction des contrats d'apprentissage enregistrés dans la base de données Y-PAREO.

Le CFA informera l'établissement des recettes prévisionnelles par formation. Modalités de reversements (adopté au conseil d'administration du CFA du 25 Juin 2020)

- Un acompte de 90% (après l'abattement de 10% stipulé ci-dessus) sera versé à l'établissement au mois de septembre au regard des sommes perçues par le CFA pour chaque formation au 30 juillet de l'année N pour l'année civile en cours.
- Le solde restant de l'année civile en cours sera versé après réception par le CFA des justificatifs de dépenses au plus tard le 30 juin de l'année N+1 (après approbation des comptes du CFA)
 - o si les justificatifs sont inférieurs aux recettes, versement à hauteur des dépenses, le solde vient alimenter un fonds de mutualisation dont la répartition est décidée en commission annuelle dans le cadre d'un appel à projets
 - o si les justificatifs sont supérieurs, le CFA reverse à hauteur des recettes

Justification des dépenses de formations

Pour chaque formation, l'établissement doit transmettre au CFA l'ensemble des pièces comptables permettant de contrôler la validité des dépenses.

Seules les charges liées à l'apprentissage sont prises en compte conformément à l'arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage en application de l'article L. 6231-4 du code du travail.

Il est rappelé que l'établissement a l'obligation de tenir une comptabilité analytique distincte. Les justificatifs de dépenses de l'année civile N devront être transmis au CFA au plus tard le 15 Mars de l'année civile N+1.

Ces dépenses se décomposent de la manière suivante sur deux années universitaires :

- Période de janvier à août année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N-1 / N
- Période de septembre à décembre année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N / N+1

A Nantes le 01 décembre 2021

ESTHUA ANGERS
Monsieur MORICE Jean René
7, allée François Mitterrand
BP 40455
49004 ANGERS Cedex 01

Objet : budget 2022 – recettes prévisionnelles

Extrait de la notification des recettes globales de l'université d'Angers envoyée à la Présidence

Monsieur,

Suite à la délibération du Conseil d'Administration du 18 novembre 2021, vous trouverez ci-dessous le détail des recettes prévisionnelles des périodes 1 et 2* par formation de votre UFA.

Ces montants tiennent compte du prélèvement de 10%

Composante	Code diplôme	Code RNCP	Libellé diplôme	Montant estimé recettes Période 1*	Montant estimé recettes Période 2*
ESTHUA ANGERS	25023227	30141	LP Métiers du BTP parcours TAS	30 147,60	15 073,80
ESTHUA ANGERS	25024201	30110	LP Métiers de la Mode : CI-MSM	69 209,11	34 604,56
ESTHUA ANGERS	25024201	30110	LP Métiers de la Mode : DCM	95 785,40	46 499,64
ESTHUA ANGERS	35533401	20309	DEUST Accueil Excellence Tourisme	69 815,41	34 473,17
ESTHUA ANGERS	20512302	24465	Licence Accueil E-Commerce en Tourisme	78 239,42	38 856,07
ESTHUA ANGERS	35523201	2869	DEUST Maintenance Hôtel. Hosp. Immo.	70 328,88	30 956,58
ESTHUA ANGERS	25023227	30141	LP Métiers du BTP parcours GRT SHI	26 801,10	10 476,00
ESTHUA ANGERS	25031393	30123	LP Métiers Im. parc. G. Habitat Social	20 952,00	10 476,00
			TOTAL	461 278,92	221 415,82

Les recettes prévisionnelles ci-dessus ne doivent pas être considérées comme une dotation de fonctionnement acquise par l'UFA. Celles-ci sont soumises à l'encaissement par le CFA des niveaux de prise en charge décidés par les OPCO et peuvent donc évoluer au sein de chaque formation (NPEC différent, ruptures, nouveaux contrats...).

Il convient donc à l'UFA de prévoir un risque de non perception de la totalité du prévisionnel et d'ajuster les charges de chaque formation. Tout dépassement de charges par rapport aux recettes encaissées par formation, sera à la charge de l'UFA.

Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes • 2 bis boulevard Léon Bureau • 44200 Nantes •
Tél : 02 72 64 88 70 • Mail : accueil@formasup-paysdelaloire.fr • www.formasup-paysdelaloire.fr

Concernant la période 2, celle-ci correspond à un effectif et un niveau de prise en charge ISO. Elle peut donc fortement évoluer en fonction du nombre d'apprentis à la rentrée 2022 dans chaque formation et en fonction de l'évolution de l'offre de formation du CFA (fermetures ou ouvertures de sections d'apprentissage)

Nous vous rappelons également l'obligation de tenir une comptabilité analytique par formations des frais liés aux fonctionnement de celles-ci.

** Période 1 = Ensemble des apprentis inscrit au 01/01/2022 et ce jusqu' à la fin de leur contrat*

** Période 2 = Ensemble des nouveau apprentis entrant en formation à la rentrée 2022*

Le Directeur du CFA



Le Responsable Financier



Le potentiel de recette pour les nouvelles formations ouvertes à la rentrée 2022 n'ont pas fait l'objet d'un vote au conseil d'administration du CFA Formasup. Comme pour les autres formations, le CFA s'engage à reverser les sommes perçues des OPCO dans les mêmes conditions

**CONTRAT D'APPLICATION
EN VERTU DU CONTRAT-CADRE CFA UFA
EN DATE DU 01/01/2020 au 31/12/2022**

ENTRE LES PARTIES CI-DESSOUS SOUSSIGNEES :

AGEFASUP - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES, organisme
gestionnaire du CFA FORMASUP des Pays de la Loire, représenté par son Président,
Monsieur Gérald NOC

Ci-après désignée « le CFA » :

CFA FORMASUP des Pays de la Loire - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES représenté
par son Directeur, Monsieur Mathieu DOSSET

D'UNE PART ;

ET,

L'UNIVERSITE D'ANGERS

Dont le siège social est situé 40 rue de Rennes, 49035 ANGERS
Représenté par Christian ROBLEDO
En qualité de Président de l'Université d'Angers,
Dûment habilité par délibération CA015-2020 du 12 mars 2020

Agissant pour le compte de **l'IAE d'Angers**, Ecole de management 13, allée François Mitterrand -
BP 13633 - 49036 Angers Cedex 01

Ci-après désignée « l'Etablissement » :

D'AUTRE PART ;

*Le CFA et l'Etablissement étant ci-après dénommés ensemble les « Parties », et séparément la «
Partie ».*

Vu le contrat-cadre du 30/11/2020 entre les Parties portant création d'une unité de formation par
apprentissage

I - Objet

Le présent contrat a pour objet de décrire les formations et les diplômes préparés, l'organisation pédagogique et les modalités financières de l'unité de formation par apprentissage (UFA) mis en place au sein de la composante **IAE l'Université d'Angers** conformément aux stipulations du contrat-cadre susvisé.

II- Description de l'offre de formation de l'Etablissement

Les formations ci-dessous nommées, sont dispensées par l'Etablissement par voie de l'apprentissage :

- 1.** MASTER Marketing Vente - Parcours Marketing Digital
- 2.** MASTER Gestion des Ressources Humaines Parcours Ressources Humaines Organisations Innovantes
- 3.** MASTER Management et Administration des Entreprises Parcours Entreprise
- 4.** MASTER Comptabilité Contrôle Audit

Les éléments concernant chacune des formations (objet de la formation, conditions d'accès, organisation pédagogique, durée, rythme, locaux et personnels) sont annexés ci-après et établis pour 14 mois, du **1er septembre 2022 au 31 octobre 2023**.

La description de chaque formation est annexée au présent contrat [annexe 1 à 4]

III - Modalités financières

Les conditions financières de l'UFA ont fait l'objet d'une notification prévisionnelle de recettes envoyée à l'université par année civile. [annexe 5]

IV - Durée et modification

Le présent contrat prend effet à compter de sa signature des parties pour une durée de 14 (quatorze) mois, du **1er septembre 2022 au 31 octobre 2023**.

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant.

Ce contrat d'application est lié à la convention cadre CFA/UNIVERSITE du 01/01/2020 au 31/12/2022

V - Application des stipulations du contrat cadre

Les stipulations du contrat cadre susvisé sont de plein droit applicable au présent contrat d'application.

En cas de contradiction, les stipulations du contrat-cadre priment sur celles du présent contrat.

VI - Résiliation

Les modalités de résiliation du présent contrat sont fixées par l'article 9 du contrat cadre susvisé.

VII - Droit applicable et litige

Le droit français s'applique au présent contrat.

Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tout différend découlant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution, de la rupture du contrat ou de leurs conséquences. A défaut de solution amiable acceptée par les deux parties dans un délai de trente (30) jours suivant la sollicitation de la partie la plus diligente, le litige sera soumis aux tribunaux compétents, y compris en réfère.

En deux (2) exemplaires

A Nantes

Le

P/CFA

Gérald NOC

Président

A Angers

Le

P/L'ETABLISSEMENT

Christian ROBLEDO

Président

Annexe 1 - Contrat D'application
MASTER Marketing Vente - Parcours Marketing Digital
Apprentissage en 2^{ème} année

Diplôme ou titre préparé :

MASTER Marketing Vente - Parcours Marketing Digital

Objet de la formation :

Le parcours Marketing Digital (MD) a pour objectif de former des spécialistes de haut niveau capables de mobiliser les outils issus du digital (webmarketing, emailing, référencement naturel et payant, médias sociaux, web analytics...). Ainsi, les étudiants seront en mesure de collecter, exploiter et analyser les données collectées par l'entreprise pour concevoir et conduire des actions marketing personnalisées et interactives pour conquérir et fidéliser des clients.

Conditions d'accès à la formation :

Ce parcours de Master 2 est accessible après la première année de Master 1 de la mention Marketing, Vente de l'Université d'Angers ou bien après un Master 1 d'une autre université ou d'une école de commerce

Le parcours de Master 2 Marketing Digital de la mention Marketing Vente est accessible sur dossier de candidature (avec le Score IAE-Message) et entretien :

- pour les étudiants de l'Université d'Angers ayant obtenu un M1 dans une autre mention que Marketing Vente ;
- pour les étudiants ayant obtenu un M1 auprès d'une autre université française ;
- pour les étudiants titulaires de tout autre diplôme français reconnu de niveau Bac+4 (demande de validation d'études à compléter).

Ce M2 n'est pas ouvert aux étudiants internationaux (pays CEF et non CEF), ni aux étudiants étrangers résidant en France et seulement titulaires de diplômes étrangers.

Organisation Pédagogique :

SEMESTRE 3

UE 3-1 : Outils décisionnels

Programmation

Analyse de données marketing

Datavisualisation

Études en ligne

Webanalytics

UE 3-2 : Gestion de projet

Gestion de projet

Conduite du changement

Mener un projet d'études marketing

Anglais

UE 3-3 : Relation client et internet

Stratégie de la marque et storytelling

Méthodes créatives

Stratégie de communication digitale

SEMESTRE 2

UE 4-1 : Stratégie de la marque et relation client

Marketing expérientiel

Marketing direct et emailing

Techniques d'acquisition en ligne

Droit de la communication

UE 4-2 : Commerce connecté

Stratégie crosscanal et commerce phygital

Marketing mobile et Internet des objets

E-marketing

UE 4-3 : Applications professionnelles

Alternance

Déroulé de la formation :

MASTER 2 Marketing Vente - Parcours Marketing Digital se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance : par quinzaine de septembre à avril, puis temps complet en entreprise de mai à fin août avec 2 jours par mois à l'université

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 13 allée François Mitterrand, BP 13633, 49036 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 2 - Contrat D'application
MASTER Gestion des Ressources Humaines
Parcours Ressources Humaines Organisations Innovantes (RHOI)
Apprentissage en 2^{ème} année

Diplôme ou titre préparé :

MASTER 2 Gestion des Ressources Humaines – Parcours Ressources Humaines organisations Innovantes (RHOI)

Objet de la formation :

L'objectif de la mention Gestion des Ressources Humaines (GRH) est de former les étudiants à des postes à responsabilité de la fonction ressources humaines dans tout type d'organisations (secteurs privé et public, PME, multinationales, etc.).

Le master mention GRH prépare les étudiants à accompagner les mutations en termes d'évolutions technologiques, de changement économique et stratégique qui touchent l'organisation du travail, les compétences du capital humain, et le développement des activités de l'entreprise. Le master 2 GRH parcours Ressources Humaines et Organisations Innovantes (RHOI) vise à développer des compétences en ressources humaines nécessaires à la compréhension, à la conception et au pilotage des organisations innovantes.

Conditions d'accès à la formation:

Etudiants titulaires d'un M1 RH délivré par une autre université française et souhaitant poursuivre dans la même mention (*demande de reconnaissance de modules acquis à remplir dans le dossier eCandidat*) ; étudiants titulaires de tout autre M1 ou diplôme français de niveau Bac+4 (*demande de validation d'études à remplir dans le dossier eCandidat*) : .

Organisation pédagogique

SEMESTRE 3

UE 3-1

Conditions psychologiques et organisation de l'innovation

Organisations innovantes du travail

Management de la complexité

Management de la performance et rémunération globale

Knowledge Management

Cycle de conférences ·

UE 3-2

Gestion des compétences

· Digital et RH

· Accompagnement du changement

Gestion de projet

Management d'équipe

Dynamique de groupe

SEMESTRE 4

UE 4-1

Responsabilité sociale et sociétale

Audit social et évaluation des pratiques

Conditions de travail et nouvelles pratiques organisationnelles

Aspects juridiques des nouvelles organisations du travail

Négociation sociale

Cycle de conférences

UE 4-2

Travail collaboratif

Management agile

Résolution de problèmes

Coaching de projet

Analytique RH, Big Data

UE 4-3

Alternance

Certification Voltaire

Déroulé de la formation :

Le MASTER 2 mention GRH - Parcours Ressources Humaines Organisations Innovantes (RHOI) se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance : 3 semaines intensives de formation à l'université en septembre / à partir d'octobre alternance formation les jeudis et vendredis tous les 15 jours (soit 4 jours par mois) / le reste du temps en entreprise

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 13 allée François Mitterrand, BP 13633, 49036 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 3 - Contrat D'application
MASTER Management et Administration des Entreprises
Parcours Entreprise
Apprentissage en 2^{ème} année

Diplôme ou titre préparé :

MASTER Management et Administration des Entreprises Parcours Entreprise

Objet de la formation :

- Professionnaliser ou faciliter la mobilité professionnelle de salariés non gestionnaires sur des postes de manager ou de gestionnaire d'entreprise
- Acquérir l'aisance sur des outils collaboratifs performants pour dynamiser les équipes et entretenir des relations avec les marchés étrangers
- Proposer une formation en alternance adaptée au rythme de travail des salariés et au besoin d'expérience en entreprise des étudiants.
- Enrichir la formation initiale des étudiants titulaires de master 1 ou de master 2 (hors gestion) en apportant les compétences pluridisciplinaires afin d'accéder plus facilement à des postes de manager ou de gestionnaires

Conditions d'accès à la formation :

Ce M2 n'est pas ouvert aux étudiants internationaux (pays CEF et non CEF), ni aux étudiants étrangers résidant en France et seulement titulaires de diplômes étrangers.

Étudiants titulaires d'un M1 ou d'un diplôme français de niveau Bac+4, hors cursus Gestion et Management ; professionnels possédant une expérience significative en Gestion ou Management et souhaitant valider ce M2 par le biais d'une VAPP (validation des acquis personnels et professionnels)

Organisation pédagogique :

UE 1 – Environnement économique et juridique de l'entreprise

UE 2 – Fondamentaux 1

UE 3 – Méthodes et outils de management 1

UE 1 - Fondamentaux 2

UE 2 – Méthodes et outils de management 2

UE 3 – Développement des aptitudes managériales

Déroulé de la formation :

Le MASTER Management et Administration des Entreprises Parcours Entreprise se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance : 3 semaines intensives de formation à l'université en septembre / à partir d'octobre alternance formation les jeudis et vendredis tous les 15 jours (soit 4 jours par mois) / le reste du temps en entreprise

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 13 allée François Mitterrand, BP 13633, 49036 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 4 - Contrat D'application
MASTER Comptabilité contrôle Audit (CCA)

Diplôme ou titre préparé :

Le MASTER Comptabilité Contrôle Audit

Objet de la formation :

Le Master mention Comptabilité Contrôle Audit (CCA) est le diplôme de référence dans la formation universitaire menant à l'expertise-comptable et au commissariat aux comptes. Ce Master, à finalité professionnelle, forme en deux années des spécialistes de la comptabilité, de la fiscalité, de l'audit, du contrôle de gestion et de la finance.

L'enseignement, délivré par des universitaires et des professionnels combine les matières traditionnelles (comptabilité, droit des affaires, fiscalité,), les techniques de gestion (finance, contrôle de gestion, audit,) et les disciplines transversales (systèmes d'information, management, stratégie, gestion de projets, anglais,);

Conditions d'accès à la formation :

Master 1

Etudiants titulaires d'un diplôme français du type L3 Économie - Gestion, Licence CCA, DCG ; étudiants titulaires de tout autre diplôme de niveau Bac+3 de l'Enseignement Supérieur français

Master 2

Étudiants titulaires d'un M1 CCA d'une autre université française ; étudiants titulaires d'un M1 autre que CCA ou de tout autre diplôme de niveau Bac+4 de l'Enseignement Supérieur français

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 1

Unité 1 : Environnement et outils

Unité 2 : Comptabilité, audit et finance

Unité 3 : Système d'information et management

SEMESTRE 2

Unité 4 : Environnement et outils

Unité 5 : Comptabilité, audit et finance

Unité 6 : Système d'information et contrôle

Unité 7 : Insertion professionnelle

SEMESTRE 4

Unité 1 : Environnement et outils

Unité 2 : Management et contrôle

Unité 3 : Système d'Information et management de projet

Unité 4 : Finance

Unité 5 : Insertion professionnelle

SEMESTRE 5

Unité 6 : Environnement et outils

Unité 7 : Comptabilité et finance des groupes

Unité 8 : Insertion professionnelle

Déroulé de la formation :

Le MASTER Comptabilité Contrôle Audit se déroule sur 24 mois au maximum.

Rythme d'alternance : 3 semaines intensives de formation à l'université en septembre / à partir d'octobre alternance formation les jeudis et vendredis tous les 15 jours (soit 4 jours par mois) / le reste du temps en entreprise

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 13 allée François Mitterrand, BP 13633, 49036 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 5 - Contrat D'application

Conditions financières pour l'année civile 2022

Le Centre de formation des apprentis (CFA) prend en charge la gestion de la collecte des coûts de formations auprès des OPCO (opérateurs de compétences) correspondant aux niveaux de prise en charge validés par France Compétences.

Le CFA reverse à l'établissement les sommes perçues par formations après un abattement de 10% correspondant aux frais de fonctionnement et des aides à l'apprentissage susceptibles d'être versées aux apprentis.

Le CFA établit au cours du dernier trimestre de l'année N le budget prévisionnel de l'année N+1 en fonction des contrats d'apprentissage enregistrés dans la base de données Y-PAREO.

Le CFA informera l'établissement des recettes prévisionnelles par formation. Modalités de reversements (adopté au conseil d'administration du CFA du 25 Juin 2020)

- Un acompte de 90% (après l'abattement de 10% stipulé ci-dessus) sera versé à l'établissement au mois de septembre au regard des sommes perçues par le CFA pour chaque formation au 30 juillet de l'année N pour l'année civile en cours.
- Le solde restant de l'année civile en cours sera versé après réception par le CFA des justificatifs de dépenses au plus tard le 30 juin de l'année N+1 (après approbation des comptes du CFA)
 - o si les justificatifs sont inférieurs aux recettes, versement à hauteur des dépenses, le solde vient alimenter un fonds de mutualisation dont la répartition est décidée en commission annuelle dans le cadre d'un appel à projets
 - o si les justificatifs sont supérieurs, le CFA reverse à hauteur des recettes

Justification des dépenses de formations

Pour chaque formation, l'établissement doit transmettre au CFA l'ensemble des pièces comptables permettant de contrôler la validité des dépenses.

Seules les charges liées à l'apprentissage sont prises en compte conformément à l'arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage en application de l'article L. 6231-4 du code du travail.

Il est rappelé que l'établissement a l'obligation de tenir une comptabilité analytique distincte. Les justificatifs de dépenses de l'année civile N devront être transmis au CFA au plus tard le 15 Mars de l'année civile N+1.

Ces dépenses se décomposent de la manière suivante sur deux années universitaires :

- Période de janvier à août année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N-1 / N
- Période de septembre à décembre année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N / N+1

A Nantes le 01 décembre 2021

IAE ANGERS
Monsieur PANTIN François
13, allée François Mitterrand
BP 40455
49036 ANGERS Cedex 01

Objet : budget 2022 – recettes prévisionnelles

Extrait de la notification des recettes globales de l'université d'Angers envoyée à la Présidence

Monsieur,

Suite à la délibération du Conseil d'Administration du 18 novembre 2021, vous trouverez ci-dessous le détail des recettes prévisionnelles des périodes 1 et 2* par formation de votre UFA.

Ces montants tiennent compte du prélèvement de 10%

Composante	Code diplôme	Code RNCP	Libellé diplôme	Montant estimé recettes Période 1*	Montant estimé recettes Période 2*
IAE ANGERS	13531276	31501	Master Marketing Vente parcours MD	140 540,58	64 851,87
IAE ANGERS	13531550	34043	Master Gest. RH parcours RH Org. Innov	68 994,28	25 088,93
IAE ANGERS	1353103L	34033	Master MAE parcours Entreprise	26 394,67	9 922,13
			TOTAL	235 929,53	99 862,93

Les recettes prévisionnelles ci-dessus ne doivent pas être considérées comme une dotation de fonctionnement acquise par l'UFA. Celles-ci sont soumises à l'encaissement par le CFA des niveaux de prise en charge décidés par les OPCO et peuvent donc évoluer au sein de chaque formation (NPEC différent, ruptures, nouveaux contrats...).

Il convient donc à l'UFA de prévoir un risque de non perception de la totalité du prévisionnel et d'ajuster les charges de chaque formation. Tout dépassement de charges par rapport aux recettes encaissées par formation, sera à la charge de l'UFA.

Concernant la période 2, celle-ci correspond à un effectif et un niveau de prise en charge ISO. Elle peut donc fortement évoluer en fonction du nombre d'apprentis à la rentrée 2022 dans chaque formation et en fonction de l'évolution de l'offre de formation du CFA (fermetures ou ouvertures de sections d'apprentissage)

Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes • 2 bis boulevard Léon Bureau • 44200 Nantes •
Tél : 02 72 64 88 70 • Mail : accueil@formasup-paysdelaloire.fr • www.formasup-paysdelaloire.fr

Nous vous rappelons également l'obligation de tenir une comptabilité analytique par formations des frais liés aux fonctionnements de celles-ci.

* Période 1 = Ensemble des apprentis inscrit au 01/01/2022 et ce jusqu' à la fin de leur contrat

* Période 2 = Ensemble des nouveau apprentis entrant en formation à la rentrée 2022


Le Directeur du CFA


Le Responsable Financier

Le potentiel de recette pour les nouvelles formations ouvertes à la rentrée 2022 n'ont pas fait l'objet d'un vote au conseil d'administration du CFA Formasup. Comme pour les autres formations, le CFA s'engage à reverser les sommes perçues des OPCO dans les mêmes conditions

**CONTRAT D'APPLICATION
EN VERTU DU CONTRAT-CADRE CFA UFA
EN DATE DU 01/01/2020 au 31/12/2022**

ENTRE LES PARTIES CI-DESSOUS SOUSSIGNEES :

AGEFASUP - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES, organisme
gestionnaire du CFA FORMASUP des Pays de la Loire, représenté par son Président,
Monsieur Gérald NOC

Ci-après désignée « le CFA » :

CFA FORMASUP des Pays de la Loire - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES représenté
par son Directeur, Monsieur Mathieu DOSSET

D'UNE PART ;

ET,

L'UNIVERSITE D'ANGERS

Dont le siège social est situé 40 rue de Rennes, 49035 ANGERS

Représenté par Christian ROBLEDO

En qualité de Président de l'Université d'Angers,

Dûment habilité par délibération CA015-2020 du 12 mars 2020

Agissant pour le compte de **l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) ANGERS CHOLET – 4**
Boulevard Lavoisier – 49100 Angers

Ci-après désignée « l'Etablissement » :

D'AUTRE PART ;

*Le CFA et /l'Etablissement étant ci-après dénommés ensemble les « Parties », et séparément la «
Partie ».*

Vu le contrat-cadre du 30/11/2020 entre les Parties portant création d'une unité de formation par
apprentissage

I - Objet

Le présent contrat a pour objet de décrire les formations et les diplômes préparés, l'organisation pédagogique et les modalités financières de l'unité de formation par apprentissage (UFA) mis en place au sein de la composante **IUT ANGERS - CHOLET de l'Université d'Angers** conformément aux stipulations du contrat-cadre susvisé.

II- Description de l'offre de formation de l'Etablissement

Les formations ci-dessous nommées, sont dispensées par l'Etablissement par voie de l'apprentissage :

1. BUT Génie Biologique - Agronomie
2. BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) - Automatismes et Informatique Industrielle (AII)
3. BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) - Electricité et Maitrise de l'Energie
4. BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) - Electronique et Systèmes Embarqués
5. BUT Génie Mécanique et Productique (GMP) - Chargé d'affaires industrielles
6. BUT Génie Mécanique et Productique (GMP) - Simulation numérique et réalité virtuelle
7. BUT Technique de commercialisation (TC) - Business Développement et Management de la Relation Client
8. LP Agriculture Biologique : Production, Conseil, Certification Commercialisation
9. LP Assurance Banque Finance : Métiers de l'épargne, prévoyance et retraite
10. LP Biologie Analytique et Expérimentale (BAEVA)
11. LP Commerce et Distribution - Distribution, management et gestion de rayon (DISTRISUP)
12. LP Gestion des Achats et des Approvisionnements - Achat (ACHAT)
13. LP Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie - Maintenance des systèmes automatisés (MSA)
14. LP Management et gestion des organisations - Management des PME PMI
15. LP Métiers de la gestion et de la comptabilité - Fiscalité (GCF)
16. LP Métiers de l'Electricité et de l'Energie - Génie Electrique pour le Bâtiment (GEB)
17. LP Métiers de l'industrie : Conception de Produits Industriels - Conception et Réalisation de Machine Spéciales (CRMS)
18. LP Métiers de l'Industrie : gestion de la production industrielle - Gestion et Conception de Projets Industriels (GCPI)
19. LP Métiers des Réseaux informatiques et télécommunications - Réseaux et télécoms (RT)
20. DCG préparation DCG - Grade Licence
21. DSCG, préparation DSCG

Les éléments concernant chacune des formations (objet de la formation, conditions d'accès, organisation pédagogique, durée, rythme, locaux et personnels) sont annexés ci-après et établis pour 14 mois, du **1er septembre 2022 au 31 octobre 2023**.

La description de chaque formation est annexée au présent contrat [annexe 1 à 21]

III - Modalités financières

Les conditions financières de l'UFA ont fait l'objet d'une notification prévisionnelle de recettes envoyée à l'université par année civile. [annexe 22]

IV - Durée et modification

Le présent contrat prend effet à compter de sa signature des parties pour une durée de 14 (quatorze) mois, du **1er septembre 2022 au 31 octobre 2023**.

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant.

Ce contrat d'application est lié à la convention cadre CFA/UNIVERSITE du 01/01/2020 au 31/12/2022

V - Application des stipulations du contrat cadre

Les stipulations du contrat cadre susvisé sont de plein droit applicable au présent contrat d'application.

En cas de contradiction, les stipulations du contrat-cadre priment sur celles du présent contrat.

VI - Résiliation

Les modalités de résiliation du présent contrat sont fixées par l'article 9 du contrat cadre susvisé.

VII - Droit applicable et litige

Le droit français s'applique au présent contrat.

Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tout différend découlant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution, de la rupture du contrat ou de leurs conséquences. A défaut de solution amiable acceptée par les deux parties dans un délai de trente (30) jours suivant la sollicitation de la partie la plus diligente, le litige sera soumis aux tribunaux compétents, y compris en réfère.

En deux (2) exemplaires

A Nantes

Le

P/CFA

Gérald NOC

Président

A Angers

Le

P/L'ETABLISSEMENT

Christian ROBLEDON

Président

Annexe 1 - Contrat D'application
BUT Génie Biologique
Agronomie - apprentissage à partir de la 2^{ème} année

Diplôme ou titre préparé :

Bachelor Universitaire de Technologie Génie Biologique - Agronomie

Objet de la formation

Le Bachelor Universitaire de Technologie Génie Biologique (B.U.T GB) parcours Agronomie forme des techniciens supérieurs et assistants ingénieurs polyvalents et autonomes. Ils ont pour mission de gérer la production des ressources agricoles (alimentaires et non-alimentaires) et d'en améliorer durablement les techniques et les méthodes.

Les diplômés sont capables de s'insérer et d'évoluer dans tous les secteurs agricoles et para-agricoles (productions végétales et animales, conseils techniques et économiques, transformations primaires, commercialisation...), dans les secteurs amonts et aval de l'agriculture (industrie agrochimique, sélection, agrofournitures, recherche et/ou développement...) et dans l'aménagement du territoire, en intégrant le contexte environnemental.

Conditions d'accès à la formation :

Le BUT AGRO s'adresse plus particulièrement aux bacheliers technologiques STL, STAV, et aux bacheliers généraux ayant suivi des enseignements de spécialité scientifiques, tels que Sciences de la Vie et de la Terre, Mathématiques, Physique Chimie, Biologie Ecologie.

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 3

UE3.1 Analyser en Biologie

UE3.2 Expérimenter en Biologie

UE3.3 Conduire les Production Agricoles

UE3.4 Conseiller le Secteur Agricole

UE3.5 Innover en Agriculture

SEMESTRE 4

UE4.1 Analyser en Biologie

UE4.2 Expérimenter en Biologie

UE4.3 Conduire les Production Agricoles

UE4.4 Conseiller le secteur Agricole

UE4.5 Innover en Agriculture

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 24 mois.

Rythme de l'alternance : Alternance en rythme de 5 semaines à l'IUT en 5 semaines en entreprise. Le rythme sera modulé, selon l'année de formation

Les enseignements ont lieu au sein de l'Établissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 2 - Contrat D'application
BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII)

Automatisme et Informatique Industrielle (AII) - apprentissage à partir de la 2^{ème} année _____

Diplôme ou titre préparé :

Bachelor Universitaire de Technologie Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII)

Automatisme et Informatique Industrielle (AII)

Objet de la formation

L'objectif est de former en 3 ans des techniciens supérieurs qui vont exercer des responsabilités de cadres intermédiaires dans les domaines scientifiques et techniques innovants (électronique, électrotechnique, automatisme, informatique industrielle, réseaux).

En complément d'un tronc commun fort, l'étudiant choisira une spécialisation progressive à partir de la deuxième année, en adéquation avec ses compétences et aspirations. À l'issue des deux premières années de formation, l'étudiant obtiendra le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) GEII.

La formation vise à donner aux étudiants les connaissances et les aptitudes nécessaires pour répondre aux défis du développement durable et à l'évolution rapide des métiers dans les très vastes domaines du GEII.

Il sera possible de délivrer au niveau intermédiaire le DUT qui correspond à l'acquisition des 120 premiers crédits européens.

Conditions d'accès à la formation :

Être titulaire de :

- Baccalauréat général et anciens Bacs S (SI et SVT)
- Baccalauréat STI2D
- Autres admissions possibles : DAEU B, Bac STL-SPCL, Bac Pro...

Prérequis nécessaires : Spécialités du bac général (2 spécialités au choix) : Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de l'Ingénieur et Sciences Physiques, Numérique et Sciences Informatiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Systèmes d'Information et Numérique

Prérequis recommandés : Bac général :

Spécialités très adaptées : Mathématiques (option expert non exigible mais recommandée), Physique- Chimie, Sciences de l'Ingénieur et Sciences Physiques.

Spécialités adaptées : Numérique et Sciences Informatiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Systèmes d'Information et Numérique.

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 3 :

UE 3.1 Concevoir

UE 3.2 Vérifier

UE 3.3 Maintenir

UE 3.4 Intégrer

SEMESTRE 4 :

UE 4.1 Concevoir

UE 4.2 Vérifier

UE 4.3 Maintenir

UE 4.4 Intégrer

Déroulé de la formation :

La formation conduisant au BUT GEII, d'une durée totale de 2000 heures, est organisée à temps plein sur 6 semestres. Cette formation est basée sur une approche par compétences. Chaque niveau de compétence comprend 1 unité d'enseignement (UE) par semestre comprenant un pôle « Situations d'Apprentissage et d'Évaluation » (SAÉ) et un pôle « Ressources ». Le pôle Ressources

est articulé autour des ressources métiers et des ressources transversales.

La formation en apprentissage se déroule sur 24 mois.

Rythme de l'alternance : 15J / 15J

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000
ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 3 - Contrat D'application
BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII)

Electricité et Maitrise de l'Energie (EME) - apprentissage à partir de la 2^{ème} année

Diplôme ou titre préparé :

Bachelor Universitaire de Technologie Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII)
Electricité et Maitrise de l'Energie

Objet de la formation

L'objectif est de former en 3 ans des techniciens supérieurs qui vont exercer des responsabilités de cadres intermédiaires dans les domaines scientifiques et techniques innovants (électronique, électrotechnique, automatisme, informatique industrielle, réseaux).

En complément d'un tronc commun fort, l'étudiant choisira une spécialisation progressive à partir de la deuxième année, en adéquation avec ses compétences et aspirations. À l'issue des deux premières années de formation, l'étudiant obtiendra le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) GEII.

La formation vise à donner aux étudiants les connaissances et les aptitudes nécessaires pour répondre aux défis du développement durable et à l'évolution rapide des métiers dans les très vastes domaines du GEII.

Il sera possible de délivrer au niveau intermédiaire le DUT qui correspond à l'acquisition des 120 premiers crédits européens.

Conditions d'accès à la formation :

Être titulaire de :

- Baccalauréat général et anciens Bacs S (SI et SVT)
- Baccalauréat STI2D
- Autres admissions possibles : DAEU B, Bac STL-SPCL, Bac Pro...

Prérequis nécessaires : Spécialités du bac général (2 spécialités au choix) : Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de l'Ingénieur et Sciences Physiques, Numérique et Sciences Informatiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Systèmes d'Information et Numérique

Prérequis recommandés : Bac général :

Spécialités très adaptées : Mathématiques (option expert non exigible mais recommandée), Physique- Chimie, Sciences de l'Ingénieur et Sciences Physiques.

Spécialités adaptées : Numérique et Sciences Informatiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Systèmes d'Information et Numérique.

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 3 :

UE 3.1 Concevoir

UE 3.2 Vérifier

UE 3.3 Maintenir

UE 3.4 Installer

SEMESTRE 4 :

UE 4.1 Concevoir

UE 4.2 Vérifier

UE 4.3 Maintenir

UE 4.4 Intégrer

Déroulé de la formation :

La formation conduisant au BUT GEII, d'une durée totale de 2000 heures, est organisée à temps plein sur 6 semestres. Cette formation est basée sur une approche par compétences. Chaque niveau de compétence comprend 1 unité d'enseignement (UE) par semestre comprenant un pôle « Situations d'Apprentissage et d'Évaluation » (SAÉ) et un pôle « Ressources ». Le pôle Ressources

est articulé autour des ressources métiers et des ressources transversales.

La formation en apprentissage se déroule sur 24 mois.

Rythme de l'alternance : 15J / 15J

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000
ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 4 - Contrat D'application
BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII)

Electronique et Systèmes Embarqués (ESE) - apprentissage à partir de la 2^{ème} année

Diplôme ou titre préparé :

Bachelor Universitaire de Technologie Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII)
Electronique et Systèmes Embarqués

Objet de la formation

L'objectif est de former en 3 ans des techniciens supérieurs qui vont exercer des responsabilités de cadres intermédiaires dans les domaines scientifiques et techniques innovants (électronique, électrotechnique, automatisme, informatique industrielle, réseaux).

En complément d'un tronc commun fort, l'étudiant choisira une spécialisation progressive à partir de la deuxième année, en adéquation avec ses compétences et aspirations. À l'issue des deux premières années de formation, l'étudiant obtiendra le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) GEII.

La formation vise à donner aux étudiants les connaissances et les aptitudes nécessaires pour répondre aux défis du développement durable et à l'évolution rapide des métiers dans les très vastes domaines du GEII.

Il sera possible de délivrer au niveau intermédiaire le DUT qui correspond à l'acquisition des 120 premiers crédits européens.

Conditions d'accès à la formation :

Être titulaire de :

- Baccalauréat général et anciens Bacs S (SI et SVT)
- Baccalauréat STI2D
- Autres admissions possibles : DAEU B, Bac STL-SPCL, Bac Pro...

Prérequis nécessaires : Spécialités du bac général (2 spécialités au choix) : Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de l'Ingénieur et Sciences Physiques, Numérique et Sciences Informatiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Systèmes d'Information et Numérique

Prérequis recommandés : Bac général :

Spécialités très adaptées : Mathématiques (option expert non exigible mais recommandée), Physique- Chimie, Sciences de l'Ingénieur et Sciences Physiques.

Spécialités adaptées : Numérique et Sciences Informatiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Systèmes d'Information et Numérique.

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 3 :

UE 3.1 Concevoir

UE 3.2 Vérifier

UE 3.3 Maintenir

UE 3.4 Installer

SEMESTRE 4 :

UE 4.1 Concevoir

UE 4.2 Vérifier

UE 4.3 Maintenir

UE 4.4 Intégrer

Déroulé de la formation :

La formation conduisant au BUT GEII, d'une durée totale de 2000 heures, est organisée à temps plein sur 6 semestres. Cette formation est basée sur une approche par compétences. Chaque niveau de compétence comprend 1 unité d'enseignement (UE) par semestre comprenant un pôle « Situations d'Apprentissage et d'Évaluation » (SAÉ) et un pôle « Ressources ». Le pôle Ressources

est articulé autour des ressources métiers et des ressources transversales.

La formation en apprentissage se déroule sur 24 mois.

Rythme de l'alternance : 15J / 15J

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000
ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 5 - Contrat D'application
BUT Génie Mécanique et Productique (GMP)

Chargé d'affaires industrielles (CAI) - apprentissage à partir de la 1ère année

Diplôme ou titre préparé :

Bachelor Universitaire de Technologie Génie Mécanique et Productique (GMP) Chargé d'affaires industrielles

Objet de la formation

Le Bachelor Universitaire de Technologie Génie Mécanique et Productique forme en 3 ans des cadres intermédiaires dans les domaines du génie mécanique : de la conception à la R&D en passant par la production, le contrôle et le pilotage industriel.

Le futur cadre intermédiaire exercera dans 3 situations professionnelles :

- La conception du produit
- L'industrialisation
- L'organisation industrielle

Il sera possible de délivrer au niveau intermédiaire le DUT qui correspond à l'acquisition des 120 premiers crédits européens.

Au cours de la formation l'étudiant devra maîtriser des connaissances dans divers domaines :

- Sciences (mathématiques, mécanique, dimensionnement des structures, science des matériaux)
- Techniques des systèmes industriels (transformation de mouvement, transmission de puissance, procédés de fabrication et d'assemblage, mesure et contrôle, automatisme...)
- Organisation et pilotage industriel
- Communication (en français, en anglais...)
- Numérique (informatique, chaîne numérique...)

L'ensemble de ces ressources permettra à l'étudiant de valider l'ensemble des compétences associées au Génie Mécanique.

En fin de formation, l'étudiant aura abordé 4 grands domaines de compétences :

- Spécifier : il sera capable de déterminer les exigences industrielles correspondant au besoin d'un client
- Développer : il saura développer les produits, les processus de fabrication et les organisations industrielles associées
- Réaliser : il sera capable de réaliser la maquette numérique du produit, le fabriquer en mettant en œuvre les logiciels de FAO et les matériels utilisés dans l'industrie
- Exploiter : il sera capable de suivre la vie du produit et du système de production.

Conditions d'accès à la formation :

- Bachelier général avec option maths et/ou physique et/ou Science de l'Ingénieur
- Bachelier technologique STI2D

Pour la formation en apprentissage la sélection se fait en deux temps. Une pré-sélection est effectuée sur le dossier (examen des notes, des appréciations et lettre de motivation afin d'expliquer le choix de l'apprentissage). La sélection finale se fait après un entretien de motivation.

Organisation pédagogique

SEMESTRE 1

UE 1.1 Spécifier

UE 1.2 Déterminer la solution conceptuelle

UE 1.3 Concrétiser la solution technique retenue

UE 1.4 Gérer le cycle de vie

SEMESTRE 2

UE 2.1 Spécifier

UE 2.2 Déterminer la solution conceptuelle

UE 2.3 Concrétiser la solution technique retenue

UE 2.4 Gérer le cycle de vie

SEMESTRE 3

UE 3.1 Spécifier

UE 3.2 Développer

UE 3.3 Réaliser

UE 3.4 Exploiter

UE 3.5 Parcours chargé d'affaires

SEMESTRE 4

UE 4.1 Spécifier

UE 4.2 Développer

UE 4.3 Réaliser

UE 4.4 Exploiter

UE 4.5 Parcours chargé d'affaires

SEMESTRE 5

UE 5.1 Spécifier

UE 5.2 Développer

UE 5.3 Réaliser

UE 5.4 Exploiter

UE 5.5 Parcours chargé d'affaires

SEMESTRE 6

UE 6.1 Spécifier

UE 6.2 Développer

UE 6.3 Réaliser

UE 6.4 Exploiter

UE 6.5 Parcours chargé d'affaires

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 36 mois.

Les enseignements sont répartis entre travaux dirigés, travaux pratiques et mises en situation d'apprentissage.

A partir de la 2^{ème} année les apprentis devront choisir un des deux parcours suivants :

- Chargé d'affaires industrielles
- Simulation numérique et réalité virtuelle

Rythme de l'alternance : La formation est proposée en alternance sur les 3 années pour un groupe de 12 apprentis. En première année, alternance de 2 semaines / 2 semaines. En deuxième et troisième années, alternance de 1 mois / 1 mois

Les enseignements ont lieu au sein de l'École Nationale des Arts et Métiers d'Angers. Certains modules de cœur de métiers sont dispensés par des enseignants de l'ENSAM dans le cadre d'un partenariat.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 6 - Contrat D'application
BUT Génie Mécanique et Productique (GMP)
Simulation numérique et réalité virtuelle (SNRV)
apprentissage à partir de la 1ère année

Diplôme ou titre préparé :

Bachelor Universitaire de Technologie Génie Mécanique et Productique (GMP) Chargé d'affaires industrielles

Objet de la formation

Le Bachelor Universitaire de Technologie Génie Mécanique et Productique forme en 3 ans des cadres intermédiaires dans les domaines du génie mécanique : de la conception à la R&D en passant par la production, le contrôle et le pilotage industriel.

Le futur cadre intermédiaire exercera dans 3 situations professionnelles :

- La conception du produit
- L'industrialisation
- L'organisation industrielle

Il sera possible de délivrer au niveau intermédiaire le DUT qui correspond à l'acquisition des 120 premiers crédits européens.

Au cours de la formation l'étudiant devra maîtriser des connaissances dans divers domaines :

- Sciences (mathématiques, mécanique, dimensionnement des structures, science des matériaux)
- Techniques des systèmes industriels (transformation de mouvement, transmission de puissance, procédés de fabrication et d'assemblage, mesure et contrôle, automatisme...)
- Organisation et pilotage industriel
- Communication (en français, en anglais...)
- Numérique (informatique, chaîne numérique...)

L'ensemble de ces ressources permettra à l'étudiant de valider l'ensemble des compétences associées au Génie Mécanique.

En fin de formation, l'étudiant aura abordé 4 grands domaines de compétences :

- Spécifier : il sera capable de déterminer les exigences industrielles correspondant au besoin d'un client
- Développer : il saura développer les produits, les processus de fabrication et les organisations industrielles associées
- Réaliser : il sera capable de réaliser la maquette numérique du produit, le fabriquer en mettant en œuvre les logiciels de FAO et les matériels utilisés dans l'industrie
- Exploiter : il sera capable de suivre la vie du produit et du système de production.

Conditions d'accès à la formation :

- Bachelier général avec option maths et/ou physique et/ou Science de l'Ingénieur
- Bachelier technologique STI2D

Pour la formation en apprentissage la sélection se fait en deux temps. Une pré-sélection est effectuée sur le dossier (examen des notes, des appréciations et lettre de motivation afin d'expliquer le choix de l'apprentissage). La sélection finale se fait après un entretien de motivation.

Organisation pédagogique

SEMESTRE 1

UE 1.1 Spécifier

UE 1.2 Déterminer la solution conceptuelle

UE 1.3 Concrétiser la solution technique retenue

UE 1.4 Gérer le cycle de vie

SEMESTRE 2

UE 2.1 Spécifier

UE 2.2 Déterminer la solution conceptuelle

UE 2.3 Concrétiser la solution technique retenue

UE 2.4 Gérer le cycle de vie

SEMESTRE 3

UE 3.1 Spécifier

UE 3.2 Développer

UE 3.3 Réaliser

UE 3.4 Exploiter

UE 3.5 Parcours simulation numérique & réalité virtuelle

SEMESTRE 4

UE 4.1 Spécifier

UE 4.2 Développer

UE 4.3 Réaliser

UE 4.4 Exploiter

SEMESTRE 5

UE 5.1 Spécifier

UE 5.2 Développer

UE 5.3 Réaliser

UE 5.4 Exploiter

UE 5.5 Parcours simulation numérique & réalité virtuelle

SEMESTRE 6

UE 6.1 Spécifier

UE 6.2 Développer

UE 6.3 Réaliser

UE 6.4 Exploiter

UE 6.5 Parcours simulation numérique & réalité virtuelle

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 36 mois.

Les enseignements sont répartis entre travaux dirigés, travaux pratiques et mises en situation d'apprentissage.

A partir de la 2^{ème} année les apprentis devront choisir un des deux parcours suivants :

- Chargé d'affaires industrielles
- Simulation numérique et réalité virtuelle

Rythme de l'alternance : La formation est proposée en alternance sur les 3 années pour un groupe de 12 apprentis. En première année, alternance de 2 semaines / 2 semaines. En deuxième et troisième années, alternance de 1 mois / 1 mois

Les enseignements ont lieu au sein de l'École Nationale des Arts et Métiers d'Angers. Certains modules de cœur de métiers sont dispensés par des enseignants de l'ENSAM dans le cadre d'un partenariat.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 7 - Contrat D'application
BUT Technique de commercialisation (TC)

Business Développement et Management de la Relation Client

apprentissage à partir de la 2^{ème} année

Diplôme ou titre préparé :

Bachelor Universitaire de Technologie Technique de commercialisation (TC) Business Développement et Management de la Relation Client

Objet de la formation

Le BUT TC forme de futurs cadres intermédiaires capables d'intervenir dans toutes les étapes de la commercialisation d'un bien ou d'un service : de l'étude de marché à la vente en passant par la stratégie marketing, la communication commerciale, la négociation et la relation client. Le/a titulaire du BUT Techniques de Commercialisation est polyvalente et autonome. Cela couvre les secteurs d'activités en lien avec les métiers de la vente, du marketing et de la communication. La formation offre au titulaire du BUT TC de véritables atouts pour s'insérer rapidement sur le marché du travail. Elle permet également aux diplômés une poursuite d'études en vue d'obtenir un Master.

Conditions d'accès à la formation :

Pour les candidats issus d'un bac général, toutes les options en première et terminale sont possibles. On peut néanmoins espérer que ces dernières soient en cohérence avec la formation TC.

Il est nécessaire d'avoir une appétence pour le domaine du commerce

Le recrutement se fait par Parcoursup pour les 1^{ères} années. La sélection se fait à la fois sur les notes des candidats, les appréciations des bulletins et la lettre de motivation. Dans cette dernière, il est attendu que le candidat puisse faire la démonstration de sa connaissance de la formation et de l'adéquation de son projet professionnel avec la formation TC.

Les candidats admis en première année reçoivent les modalités d'inscription par Parcoursup.

Un accès en 2^{ème} ou 3^{ème} année est possible pour les étudiants venant des classes préparatoires économiques et commerciales, des étudiants de licences DEG, des écoles de commerces et des BTS (CI, MUC et NDRC). Les candidats doivent envoyer leur dossier de candidature contenant (CV, lettre de motivation, relevés de notes des années Post-bac et relevé de notes du bac). Les dossiers doivent être envoyés avant le 31 mai de l'année en cours. Les résultats seront donnés aux candidats à la fin du mois de juin.

Les candidats admis en deuxième et troisième recevront les modalités d'inscription par le mail qu'ils auront communiqué dans leur dossier

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 3

E 3.1 - Marketing

UE 3.2 - Vente

UE 3.3 - Communication commerciale

UE 3.4 - Business développement

UE 3.5 - Relation client

SEMESTRE 4

UE 4.1 - Marketing

UE 4.2 - Vente

UE 4.3 - Communication commerciale

UE 4.4 - Stratégie à l'international

UE 4.5 - Opérations à l'international

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 24 mois.

Rythme de l'alternance : 15J / 15J Les possibilités d'alternances sont ouvertes à partir de la deuxième année en fonction des parcours

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Diplôme ou titre préparé :

Licence pro Agriculture biologique : production, conseil, certification et commercialisation

Objet de la formation :

La formation a pour objectif de qualifier en agriculture biologique des personnes ayant une expérience en agronomie conventionnelle ou ayant un projet professionnel en lien avec l'agriculture biologique. Il s'agit de les rendre suffisamment autonomes pour réaliser un projet répondant à une commande professionnelle

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, personnes en reprise d'études, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de niveau 5 (DUT, BTS, L2) dans le domaine de l'agronomie ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à mai.

Organisation pédagogique :

BLOC TRANSVERSAL

- *Compétence 1* : Communiquer avec efficacité

* en français

* en anglais

- *Compétence 2* : Analyser une situation à partir de données issues d'expérimentations ou d'enquêtes

BLOC DISCIPLINAIRE

- *Compétence 3* : Diagnostiquer un système en agriculture biologique ou en devenir
 - * diagnostic du sol
 - * diagnostic prairial
 - * diagnostic cultural
 - * diagnostic d'élevage
 - * diagnostic de conversion
 - * audit de contrôle du cahier des charges AB
- *Compétence 4* : Structurer une filière en agriculture biologique

BLOC PROFESSIONNEL

- Compétence 5*. Se comporter comme technicien conseil/auditeur en agriculture biologique
 - * dans la gestion d'un projet
 - * en entreprise
- *Compétence 6* : Valoriser ses compétences

Déroulé de la formation :

La formation se déroule se déroule sur 12 mois, et comprend 432 heures de cours théoriques ainsi que 162 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement

Rythme de l'alternance : Par périodes croissantes (en entreprise 2 semaines en octobre, 3 en décembre et à compter de mars)

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 9 - Contrat D'application
LP Assurance Banque Finance : supports opérationnels
Métiers de l'épargne, prévoyance et retraite

Diplôme ou titre préparé :

Licence professionnelle Assurance, banque, finance supports opérationnels Parcours
Métiers de l'épargne, prévoyance et retraite - LP MEPR

Objet de la formation

L'objectif de la LP MEPR est de permettre à des institutions de retraite et de prévoyance, des mutuelles, des banques, des compagnies d'assurance, de recruter des salariés ayant acquis les compétences techniques nécessaires à l'exercice des fonctions administratives et/ou commerciales dans le domaine de la retraite et de la prévoyance.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme BAC + 2 : DUT gestion des entreprises et administrations (GEA), techniques de commercialisation (TC), gestion administrative et commerciale, carrières juridiques ; BTS assurances, NRC, MUC, SP3S, L2 : droit, économie, gestion, sciences sociales ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel de février à mai.

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 5

UE1 : enseignement fondamentaux

Communication : expression professionnelle, Anglais

Outils de gestion

Environnement économique

UE2 : Enseignement professionnel

Régimes de retraite

Régimes complémentaires

Prévoyance (Prévoyance santé, épargne, contrats collectifs)

Supplément de retraite (Epargne salariale ...)

UE3 Enseignement méthodologiques

Techniques juridiques et fiscales (Droit du travail, des assurances, fiscalité, Droit des sociétés, des successions)

Techniques bancaires

Techniques commerciales

SEMESTRE 6

UE4 Projet tuteuré

UE5 alternance

Déroulé de la formation :

La formation se déroule se déroule sur 12 mois et comprend 446 heures de cours théoriques ainsi que 140 heures de projet tuteuré, encadrées par l'Etablissement

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre. L'alternant effectue 4 périodes en entreprise (en moyenne 3 semaines/5 semaines sur le semestre 5), la dernière période couvrant la période de mi-février à Août

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

LP Biologie Analytique et Expérimentale (BAEVA)

Diplôme ou titre préparé :

Licence professionnelle Biologie Analytique et Expérimentale parcours Végétal et parcours Animal - LP BAEVA

Objet de la formation

La LP BAEVA a pour objectifs de répondre aux besoins concernant

- 1) l'évolution des techniques d'analyse en biologie utilisées dans les laboratoires,
- 2) le développement de nouveaux-champs de recherche (biotechnologies, biologie moléculaire)
- 3) le renforcement de la réglementation, dans les domaines de l'industrie du médicament, de l'analyse médicale, de l'agroalimentaire et de la recherche fondamentale.

Dans ce contexte, la licence professionnelle vise à former les étudiants aux techniques de pointe (bio-informatique, génomique, protéomique) et aux techniques émergentes comme l'édition de génome, la métabolomique, le RNAseq ...Ces objectifs concernent 2 parcours : Animal, Recherche et Végétal, Recherche

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de L2 Sciences du vivant, DUT GB, BTS Bio analyses et Contrôles, BTS Biotechnologies, BTSA Production Horticole, BTS Technologies du végétal, BTSA Anabiotech ou personne possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Sélection, en fonction de la capacité d'accueil (28 places) et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel _période de février à mai.

Organisation pédagogique :

Semestre 5 : Acquisition de connaissances théoriques et pratiques à l'IUT

UE1 : Connaissances de l'entreprise et de la réglementation

- Management/ Propriété industrielle
- Environnement professionnel/ Droit du travail
- Législation spécifique à la profession / Bioéthique

UE2 : Formation professionnelle scientifique

- Banques de données et pratique de la bio-informatique
- Organisation fonctionnelle et-structurale des Eucaryotes, Procaryotes, Virus
- Génomique, Transcriptomique, Protéomique
- Identification moléculaire des microorganismes
- Biotechnologies des laboratoires de biologie moléculaire. de biochimie, d'immunologie

UE3 : Formation professionnelle scientifique et technique spécialisée (parcours végétal OU parcours animal)

Modules parcours végétal :

- Communication cellulaire, cytologie végétale (compartimentation et métabolisme)
- Biologie végétale
- Amélioration des plantes, sélection et obtention de nouveaux cultivars Culture cellulaire végétale (méristème, protoplastes ...) - Ecophysiologie du végétal
- Phytopathologie, Bactériologie végétale

Modules parcours animal :

- Thérapie génique
- Réceptologie et signalisation cellulaire
- Expérimentation animale et habilitation à l'expérimentation animale de niveau II
- Méthodes alternatives à l'expérimentation animale
- Cultures cellulaires animales

UE4 : Techniques de communications d'information scientifique

- Expression/communication
- Veille technologique – Anglais

Semestre 6 : Activités techniques et pratiques en milieux professionnels

UE5 : projet tutoré

UE6 : stage ou période en entreprise pour les alternants

Déroulé de la formation :

La formation se déroule se déroule sur 14 mois au maximum, et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (en moyenne 4 semaines/4 semaines sur le semestre 5)

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

**LP Commerce et Distribution - Distribution, management et gestion de rayon
(DISTRISUP management), grandes surfaces**

Diplôme ou titre préparé :

Licence professionnelle Commerce et Distribution Parcours Distribution Management et Gestion de Rayons des Grandes Surfaces - LP DISTRISUP Management

Objet de la formation

La LP DISTRISUP Management est une formation centrée sur le management et le développement des capacités à manager une équipe. Cette Licence Professionnelle assure la formation au métier de « manager de rayon » avec des responsabilités élargies telles que la gestion, le management d'équipe, l'animation et la vente. Elle propose une année de formation en alternance, rémunérée, professionnalisante et diplômante

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Titulaires d'un diplôme de bac+2 tels que : DUT (TC, GEA, GACO, CJ, IC...) BTS (MUC, NRC, CI, ...) et L2 généraliste (UFR Sciences Humaines). Salariés ayant acquis une 1ère expérience dans le commerce de manière générale et salariés des enseignes de distribution, qui visent à valider et compléter des acquis professionnels. Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à juin

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 5 :

UE1 - GESTION

- Gestion comptable et financière
- Logistique
- Gestion de l'information

- Droit appliqué à la distribution
- Anglais

UE2 - COMMERCE

- Connaissance de la distribution
- Marketing
- Gestion de la relation client en magasin
- Merchandising

UE3 - MANAGEMENT

- Connaissance de soi et développement personnel
 - Gestion et animation d'équipe
 - Prise de décision et pilotage
- Droit du travail et relations sociales dans l'entreprise
- Jeux d'entreprise

SEMESTRE 6 :

UF4 - Projet tuteuré/ mémoire

VES - Périodes en entreprise

Déroulé de la formation :

La formation se déroule se déroule sur 12 mois, et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (en moyenne 3 semaines / 4 semaines hors période estivale)

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 12 - Contrat D'application
LP Gestion des Achats et des Approvisionnements - Achat

Diplôme ou titre préparé :

Licence professionnelle Gestion des achats et des approvisionnements Parcours Achat

Objet de la formation

La LP Achat permet d'acquérir une bonne culture générale et une connaissance des règles du métier d'acheteur et d'approvisionneur (leur environnement juridique, administratif et professionnel) ; Une maîtrise des méthodes de l'achat, de l'approvisionnement et de la distribution physique ; Une bonne connaissance des méthodes de la négociation achat, de la conduite de projet et des outils d'aide à la décision d'achat. Homme ou femme de négociation par excellence, l'acheteur recherche, choisit, négocie les produits (qualité, coût, marge, délai de livraison). Il sélectionne les meilleurs fournisseurs et négocie les conditions d'achat et d'approvisionnement en liaison avec les services logistiques. Il tente toujours d'obtenir des réductions de prix tout en respectant un niveau de qualité fixé. En cas de besoin, il propose des changements de fournisseurs

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de bac+2 tels que :

- DUT tertiaires et secondaires (TC, GEA, GLT ; GIM, GMP, MP, QUO)
- BTS secondaires ou industriels (CI, MUC, NRC, Communication, Conception, Assistant gestion)
- Licences 2 (Lettres, LEA, AES, Eco-Gestion, Droit, Sciences, MASS, MIAS,)

Toutes personnes possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à mai.

Organisation pédagogique :

Semestre 5 :

UE O - Intégration (Marketing fondamental ; Principes généraux de droit)

UE 1 - Se situer dans l'environnement Économique et Juridique des Achats

Module 1.1 Se situer dans l'environnement Économique (Stratégie d'entreprise et stratégie des achats : Dimension internationale des achats)

Module 1.2 Se situer dans l'environnement Juridique (Droit de la concurrence et des contrats ; Droit de la propriété industrielle ; Code des marchés publics)

UE 2 - Communiquer avec et dans l'environnement des Achats

Module 2.1 : Communiquer avec et dans l'environnement Techniques de communication
Animation d'équipes d'achats ; Animation réseau d'acheteurs

Module 2.2 : Communiquer en langues étrangères (Anglais des affaires)

UE 3 - Gérer les opérations d'Achat

Module 3.1 : Mettre en œuvre les méthodes de l'Achat (La fonction achat ; Approche marketing des achats et marketing des fournisseurs ; Analyse fonctionnelle, analyse de la valeur et cahier des charges)

Module 3.2 : Pratiquer la négociation d'Achat (Techniques de négociation appliquées à l'achat ; Stratégies de prospection)

UE 4 - Gérer les opérations d'approvisionnement

Module 4.1 : Mettre en œuvre les méthodes de l'approvisionnement (La "gestion de la chaîne logistique globale" ou "gestion de la chaîne d'approvisionnement";
Gestion des approvisionnements (production et stocks)

Module 4.2 : Mettre en œuvre les méthodes de la distribution physique (Systèmes de transport ; Gestion des entrepôts)

UE 5 - Mesurer et évaluer la performance économique

Module 5.1 : Participer au processus de pilotage de la performance (Contrôle de

gestion pour la fonction achat ; L'audit qualité fournisseurs ; Outils d'aide à la décision d'achat)

Module 5.2 : Contribuer à la conception et à l'évolution du SI 31.5h (Systèmes d'information ; I Conduite de projet ; Utilisation d'un progiciel de gestion intégrée)

SEMESTRE 6

UE6 – Projets

UE7 - Périodes en entreprise

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 12 mois, et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (entre 3 et 14 semaines en entreprise)

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

LP Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie

Maintenance des systèmes automatisés (MSA)

Diplôme ou titre préparé :

Licence professionnelle Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie
Parcours Maintenance des Systèmes Automatisés

Objet de la formation

La LP MSA répond aux besoins croissants du secteur de la maintenance des industries et plus particulièrement sur les systèmes automatisés, robotisés et communicants. La formation est évolutive afin de s'adapter aux nouvelles technologies de plus en plus présentes dans l'industrie. Au-delà d'un apport pluri-technologique de haut niveau permettant de faire évoluer un technicien en expert, cette formation amène aux étudiants les compétences nécessaires pour qu'ils deviennent rapidement des responsables maintenance

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés d'entreprises) titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 (BTS, DUT...) scientifique et/ou technique, ou personne possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Sélection en fonction de la capacité d'accueil (16 places) et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à mai

Organisation pédagogique :

UE1 | Enseignements d'adaptation

Matière obligatoire :

Bases des réseaux

Plus 3 matières au choix parmi :

Gestion de la maintenance industrielle
Technologie des actionneurs
Outils informatiques
Risques et habilitations électriques
Bases de l'automatisme

UE2 I Formation générale

Anglais pour l'entreprise
Communication
Droit
Economie d'entreprise
Projet et insertion professionnels

UE3 I Méthodologie

Gestion de projets
Qualité
Gestion d'équipe

UE4 I Maintenance des systèmes Automatisé

Concept de sûreté totale
Méthodologie d'intervention
Organisation de la maintenance industrielle
Maîtrise des risques industriels
Maintenance de la robotique

UE5 I Outils de la maintenance des Systèmes Automatisés

Automatismes communicants
Supervision des systèmes automatisés
Maintenance prédictive et outils de surveillance

UE6 I Optimisation de la maintenance des Systèmes Automatisés

Stratégies de maintenance

Outils d'aide au diagnostic
Techniques d'amélioration du processus

UE7 I Projet tuteuré

UE8 I Périodes entreprise

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 12 mois, et comprend 430 heures de cours théoriques ainsi que 140 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (1 mois / 1 mois de septembre à mars puis intégralement en entreprise.)

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS et en partie au sein du Lycée Raphaël ELIZE situé 26 Rue Saint-Denis, 72300 SABLESUR-SARTHE

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

LP Management et gestion des organisations - Management des PME PMI

Diplôme ou titre préparé :

Licence professionnelle Management des organisations Parcours Management de PME-PMI

Objet de la formation

La LP PME-PMI permettra à l'étudiant d'appréhender les grandes fonctions de l'entreprise : la fonction administrative et gestion des ressources humaines, les fonctions comptables, financières, fiscales et la fonction commerciale. Cette formation vise principalement l'insertion professionnelle en formant l'adjoint de direction du dirigeant de PME/PMI. Celui-ci sera capable d'accompagner la prise de décision du dirigeant, de rechercher et de garantir l'information pertinente et de mobiliser une équipe autour d'un projet.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Titulaire d'un diplôme de niveau 5 (DUT, BTS, Licence 2, ...) ou possédant une expérience professionnelle significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel de février à mai.

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 5 :

UE 1 : Management, gestion administrative et de ressources humaines

- Outils administratifs du manager :25h
- GRH : 40 h

UE 2 : Gestion financière et fiscale, contrôle de gestion

- gestion financière et fiscale : 55 h
- Contrôle de gestion : 30 h

UE 3 : Management des opérations commerciales

- Management des opérations à l'international : 36 h
- Marketing/vente : 30 h

UE 4 : Communication

- Communication interne et externe : 25 h
- Communication internationale : 40 h
- Multimédia/internet : 25 h

UE 5 : Entrepreneuriat et culture d'entreprise

- Management d'équipe : 25 h
- Culture d'entreprise : 15 h

UE 6 : Economie et Droit européens

- Eco. Européenne : 25 h
- Droit Européen : 25
- Evaluations : 20 h
- Relations d'évènements entreprises : 14 h
- Méthodologie projets : 10 h

SEMESTRE 6 :

UE 7 : projet tuteuré

UE 8 : stage/alternance

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 12 mois, et comprend 440 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement

Rythme de l'alternance : Chaque semaine, les lundi et mardi en entreprise, puis les mercredi, jeudi et vendredi en formation + les vacances universitaires : en entreprise à temps plein de fin février à fin août : en entreprise à temps plein

Les enseignements ont lieu au sein du Campus universitaire de Cholet situé 2 boulevard Pierre Lecoq 49300 CHOLET

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 15 - Contrat D'application
LP Métiers de la gestion et de la comptabilité - Fiscalité

Diplôme ou titre préparé :

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité - LP MCF

Objet de la formation

Former des collaborateurs de cabinets d'expertise comptable, de centres ou d'associations de gestion, de services comptables et financiers, ayant des compétences marquées dans le domaine de la comptabilité, du droit et de la fiscalité courante de la vie des affaires. En cabinet, centre ou association de gestion, le collaborateur pourra prendre en charge, sous la responsabilité du chef de groupe ou de l'expert-comptable, les volets comptables, fiscaux et juridiques des missions « classiques » clients. En entreprise, le collaborateur, il assure la réalisation et le suivi des enregistrements courants, accomplit les formalités fiscales et sociales (TVA, déclarations sociales, impôts et taxes etc..) collabore au reporting périodique et à la clôture annuelle. Cette licence professionnelle permet d'obtenir la dispense des UE N° 2, 4, 9, 12, 13 du DCG

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de DUT GEA option GCF ou GMO, BTS CG, BTS assistant de gestion PME-PMI, étudiants ayant validé la 2ème année d'une licence économie, gestion, AES et droit privé, ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement, sur dossier de candidature puis entretien individuel après sélection du dossier de février à juin.

Organisation pédagogique :

Modules de base :

UE1 : Comptabilité

UE2 : Droit de l'entreprise et des sociétés et Droit social et protection sociale

UE3 : Anglais des affaires et Outils informatiques du cabinet

+ 25 h de mise à niveau en comptabilité et droit (pour certains étudiants)

Modules de la spécialité :

UE4 :

Fiscalité de l'entreprise individuelle

Fiscalité des sociétés

Fiscalité du chiffre d'affaires

Fiscalité personnelle

Fiscalité du patrimoine et gestion de l'impôt

35 semaines en entreprise dont 17 pendant la période fiscale

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 12 mois, et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre. La dernière période en entreprise commence début février et se termine lorsque le contrat de professionnalisation ou d'apprentissage prend fin.

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

LP Métiers de l'Electricité et de l'Energie - Génie Electrique pour le Bâtiment (GEB)

Diplôme ou titre préparé :

Licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie Parcours Génie Electrique pour le Bâtiment - LP GEB

Objet de la formation

La LP GEB a pour objectifs de donner les connaissances techniques et réglementaires sur les courants forts (distribution d'énergie), les connaissances techniques et réglementaires sur les courants faibles (sécurité incendie, télécom, réseau informatique, automatisme bâtiment, gestion technique centralisée, ...) et les bases nécessaires à la gestion organisationnelle et économique d'une opération

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de bac+2 ayant de bonnes connaissances dans les domaines des courants forts et/ou courants faibles : BTS électrotechnique, BTS domotique, BTS Maintenance industrielle ou DUT GEII, ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier de février à juin.

Organisation pédagogique :

U.E.1 : enseignements d'adaptation (3 matières à choisir selon les besoins de mise à niveau) : physique, optique, base d'informatique et réseaux, formation autocad

UE.2 : formation générale : anglais, communication, projet professionnel, droit, management

UE.3 : fondamentaux du métier : connaissance du bâtiment, négociation commerciale et gestion financière, énergétique, gestion de projet

UE.4 : conception des installations électriques d'un bâtiment : électricité basse tension, électricité haute tension, habilitation électrique, démarche HQE, éclairagisme

UE.5 : conception des installations courants faibles d'un bâtiment : télécommunication, sécurité incendie, sécurité anti intrusion, télévision, réseau VDI, GTC-GTB, domotique

U.E.6 : projet tutoré

U. E. 7 : période entreprise

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 12 mois et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 130 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (1 mois sur 2 environ)

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

LP Métiers de l'industrie : Conception de Produits Industriels

Conception et Réalisation de Machine Spéciales (CRMS)

Diplôme ou titre préparé :

Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception de produits industriels Parcours
Conception et Réalisation de Machines Spéciales – LP CRMS

Objet de la formation

L'objectif de la LP CRMS est de former des techniciens mécaniciens mais aussi des spécialistes dans la conception de Machines Spéciales ; elle constitue une année de spécialisation, destinée à une entrée réussie sur le marché du travail. La formation est axée fortement sur les aspects conception : travail à partir d'un cahier des charges, recherche de solutions, planning, chiffrage, prototype, etc ... et sur les connaissances du domaine spécifique, des fournisseurs d'éléments standards, des procédés de fabrication actuels. L'apprenti diplômé doit ainsi pouvoir s'insérer facilement dans une entreprise ayant un bureau d'études (prioritairement mécanique, mais ceci dépend aussi des compétences spécifiques de l'étudiant diplômé, notamment de ses études antérieures) spécialisé en développement de machines spéciales.

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Titulaire d'un diplôme de bac+2 tels que : DUT GMP, BTS CPI, BTS CRSA ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à mai

Organisation pédagogique :

Compétences disciplinaires:

- Rédiger un cahier des charges fonctionnel.

- Réaliser des schémas et des croquis à main levée.
 - Réaliser un dossier d'étude contenant une notice de calculs et un dossier de plans : dessins d'ensemble, dessins de définition, nomenclatures, modèle numérique ...
 - Produire des documents numériques de qualité : modèle 3D, fichiers d'échange, PDF3D, mise en plan 2D ...
 - Réaliser le planning et le chiffrage d'un projet de conception de machines spéciales.
 - Définir les fournisseurs et les fournitures essentiels à la conception de machines spéciales.
 - Contribuer à la résolution de problèmes d'ergonomie, de sécurité liés aux aspects humains de l'équipement.
 - Détailler le dimensionnement d'une partie d'une machine et choisir les éléments mécaniques (pièces ou éléments standards) appropriés.
- Identifier le demande et réaliser les ébauches, schémas de pièces, systèmes, sous-ensembles ou ensembles.
- Etudier et concevoir des pièces, sous-ensembles ou ensembles.
 - Réaliser et faire évoluer les plans de détails, de sous-ensembles ou d'ensembles.
 - Constituer et faire évoluer les nomenclatures des plans, dossiers de définition.
 - Déterminer et calculer les contraintes fonctionnelles, physiques, dimensionnelles, structurelles ou géométriques de pièces, produits, ...
 - Déterminer les spécifications et les cotations des pièces, sous-ensembles ou ensembles.
 - Elaborer des cahiers des charges, dossiers techniques

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 12 mois et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement.

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (en moyenne 2 semaines/ 2 semaines de septembre à mars puis une période 100% entreprise jusqu'en août)

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement, dans les locaux des Arts et Métiers situés 2 boulevard du Ronceray 49000 ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

LP Métiers de l'Industrie : gestion de la production industrielle

Gestion et Conception de Projets Industriels (GCPI)

Diplôme ou titre préparé :

Licence professionnelle Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle
parcours Gestion et Conception de Projets Industriels - LP GCPI

Objet de la formation

Cette formation de niveau 6 est spécialisée dans l'apport des connaissances scientifiques, techniques et de méthodologies de gestion et conception de projets dans le contexte industriel. Elle associe un lien direct entre ces deux actions propres au développement de projets et donne des compétences générales. Les diplômés de la LP GCPI seront des techniciens supérieurs capables d'initialiser, de préparer, de planifier, de réaliser et piloter un projet industriel que ce soit en bureau d'études, en bureaux des méthodes, sur des problématiques d'organisation et de gestion de la production, de la maintenance ...

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, CIF, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de bac+2 ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Cette formation s'adresse, en priorité, aux titulaires d'un diplôme bac+2, DUT ou BTS à caractère industriel : DUT GMP, DUT GEII, DUT GIM, BTS CPI, BTS IPM, BTS CRSA, BTS MI, BTS ATI... (Les métiers de la mécanique, de l'organisation et gestion de production, BE, maintenance ... dans les différents secteurs de l'industrie) et aux métiers qui requièrent l'utilisation de la gestion de projets au quotidien ou possédant une expérience significative en lien avec la formation. Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'établissement : sur dossier et entretien individuel période de février à juin.

Organisation pédagogique :

Le programme s'articule autour de plusieurs unités d'enseignement qui correspondent aux compétences attendues du futur diplômé :

- Conduite de projets.
- Formation générale et linguistique.
- Outils et Méthodes de fabrication.
- Outils et Méthodes de conception.
- Organisation des systèmes de production.
- Management.
- Pilotage.
- Projet.
- Périodes entreprise.

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 12 mois, et comprend 440 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (3 semaines en entreprise, puis 5 semaines de cours, puis 2 semaines en entreprise, puis 5 semaines de cours, puis 4 semaines en entreprise, puis 4 semaines de cours et en entreprise jusqu'à fin août.)

Les enseignements ont lieu au sein du Campus Universitaire de Cholet situé 2 boulevard Pierre Lecoq 49300 CHOLET

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 19 - Contrat D'application

LP Métiers des Réseaux informatiques et télécommunications - Réseaux et télécoms (RT)

Diplôme ou titre préparé :

Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications
Parcours Réseaux et Télécoms - LP RT

Objet de la formation

La LP RT a pour objectif de former des techniciens supérieurs en charge de la conception, de la mise en œuvre, de la sécurisation et de la maintenance des réseaux.

Elle permet d'acquérir les compétences suivantes :

- concevoir, déployer et administrer un réseau informatique en fonction de contraintes techniques et financières
- définir, planifier et mettre en œuvre une politique de sécurité
- mettre en œuvre des outils d'aide à la surveillance, à la sécurité et à l'exploitation des équipements réseaux et informatiques
- concevoir, planifier et gérer un projet à partir d'un cahier des charges répondant aux exigences de l'entreprise)

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, CIF, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de niveau 5 (BAC+2) dans le domaine ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de

l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel période de février à juin

Organisation pédagogique :

SEMESTRE 5 :

UE1 : Compétences transversales

Anglais

Communication et Management

Droit et informatique et droit du travail

Relation clients ·

Gestion de projets

Projet professionnel

UE2 : Fondamentaux techniques sur les réseaux et la sécurité

Bases des réseaux - remise à niveau

Architecture LAN et commutation

Routage

Sans fil

Maintenance, PRA & PCA

Sécurisation des réseaux

UE3 : Administration des systèmes

Administration Windows-remise à niveau

Administration avancée & langages de script

Administration Linux

Intégration des compétences systèmes

Supervision et Sécurité

Virtualisation des serveurs

UE4 : Problématiques d'opérateurs et de grandes entreprises

Routage et technologies des opérateurs

Téléphonie sur IP

Architecture des réseaux

Semestre 6 :

UE5 : Projet tuteuré

UE6 : Stage/Alternance

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 12 mois et comprend 450 heures de cours théoriques ainsi que 150 heures de projet tutoré, encadrées par l'Etablissement

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (approximativement 2 semaines en formation, suivies de 2 semaines en entreprise sur le semestre 5)

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 20 - Contrat D'application
DCG - Préparation DCG - Grade Licence

Diplôme ou titre préparé :

Préparation au diplôme de comptabilité et de gestion - DCG

Objet de la formation

La formation a pour objectif de préparer les étudiants à huit Unités d'Enseignement (UE) du DCG Diplôme de niveau Bac+3 délivrant 180 Ects : droit social, droit des sociétés, droit fiscal, comptabilité approfondie, contrôle de gestion, finance d'entreprise (préparation en classe inversée), management et anglais des affaires et vient compléter la formation reçue en amont (BTS Comptabilité Gestion ou DUT GEA option Gestion Comptable et Financière). La formation est assurée par des enseignants et des professionnels (experts-comptables, juristes, avocats...).

Conditions d'accès à la formation :

Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un DUT GEA option FC ou GFC, d'un BTS Comptabilité et Gestion ou de plusieurs UE du DCG ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Sélection : sur dossier et entretien individuel, en mai - juin

Organisation pédagogique :

Première année :

UE 1 : Droit des sociétés

UE 2 : Droit fiscal

UE 3 : Comptabilité approfondie

UE 4 : Anglais des affaires.

Deuxième année :

UE 5 : Management

UE 6 : Contrôle de gestion

UE 7 : Droit social

UE 8 : Comptabilité approfondie (en cas d'échec en première année)

UE 9 : Finance d'entreprise (classe inversée)

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 12 mois.

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (lundi, mardi et mercredi en cabinet et cours le jeudi et le vendredi en formation. Une période en continu en entreprise en février, mars et avril de chaque année)

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

DSCG Préparation au DSCG

Diplôme ou titre préparé :

Préparation au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion – DSCG

Objet de la formation

La formation a pour objectif de préparer les étudiants aux sept Unités d'Enseignement (UE) du DSCG

Conditions d'accès à la formation :

Public cible : Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un Diplôme de Comptabilité et de Gestion - DCG, de diplômes accordant dispense du DCG ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Sélection en fonction de la capacité d'accueil et des normes de sécurité des locaux de l'Etablissement : sur dossier et entretien individuel en juin.

Organisation pédagogique :

La préparation au DSCG permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer les métiers de la comptabilité et de la gestion visés ci-dessous et pour pouvoir continuer la formation qui mène au diplôme d'expertise comptable (DEC).

Compétences acquises dans les 7 domaines suivants :

UE1 : Gestion juridique, fiscale et sociale : maîtriser les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de l'entreprise

UE2 : Finance : déterminer la valeur d'une entreprise, évaluer les projets d'investissements et leur financement ainsi que les opérations d'ingénierie financière

UE3 : Management et contrôle de gestion : comprendre les liens entre le management (choix stratégiques) et le contrôle de gestion (pilotage stratégique) de l'entreprise

UE4 : Comptabilité et audit : établir les comptes de groupes, montrer le rôle du contrôle interne et de l'audit

UE5 : Management des systèmes d'information : comprendre le management des systèmes informatiques (gouvernance d'un SI, gestion de projet de SI, analyse d'un PGI)

UE6 : Anglais des affaires : à l'oral, structurer un raisonnement sur un sujet économique en langue anglaise

UE7 : Mémoire professionnel : mener un travail de réflexion alliant recherches scientifiques et mises en application pratiques au sujet d'une problématique choisie dans les domaines juridiques, fiscaux, sociaux, de l'audit, du contrôle de gestion etc .

Déroulé de la formation :

La formation se déroule sur 2 ans, de décembre à décembre et comprend 450 heures de cours encadrées par l'Etablissement

Rythme de l'alternance : Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (lundi, mardi et mercredi en cabinet et cours le jeudi et le vendredi en formation. Une période en continu en entreprise en février, mars et avril de chaque année)

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 4 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 22 - Contrat D'application

Conditions financières pour l'année civile 2022

Le Centre de formation des apprentis (CFA) prend en charge la gestion de la collecte des coûts de formations auprès des OPCO (opérateurs de compétences) correspondant aux niveaux de prise en charge validés par France Compétences.

Le CFA reverse à l'établissement les sommes perçues par formations après un abattement de 10% correspondant aux frais de fonctionnement et des aides à l'apprentissage susceptibles d'être versées aux apprentis.

Le CFA établit au cours du dernier trimestre de l'année N le budget prévisionnel de l'année N+1 en fonction des contrats d'apprentissage enregistrés dans la base de données Y-PAREO.

Le CFA informera l'établissement des recettes prévisionnelles par formation. Modalités de reversements (adopté au conseil d'administration du CFA du 25 Juin 2020)

- Un acompte de 90% (après l'abattement de 10% stipulé ci-dessus) sera versé à l'établissement au mois de septembre au regard des sommes perçues par le CFA pour chaque formation au 30 juillet de l'année N pour l'année civile en cours.
- Le solde restant de l'année civile en cours sera versé après réception par le CFA des justificatifs de dépenses au plus tard le 30 juin de l'année N+1 (après approbation des comptes du CFA)
 - o si les justificatifs sont inférieurs aux recettes, versement à hauteur des dépenses, le solde vient alimenter un fonds de mutualisation dont la répartition est décidée en commission annuelle dans le cadre d'un appel à projets
 - o si les justificatifs sont supérieurs, le CFA reverse à hauteur des recettes

Justification des dépenses de formations

Pour chaque formation, l'établissement doit transmettre au CFA l'ensemble des pièces comptables permettant de contrôler la validité des dépenses.

Seules les charges liées à l'apprentissage sont prises en compte conformément à l'arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage en application de l'article L. 6231-4 du code du travail.

Il est rappelé que l'établissement a l'obligation de tenir une comptabilité analytique distincte. Les justificatifs de dépenses de l'année civile N devront être transmis au CFA au plus tard le 15 Mars de l'année civile N+1.

Ces dépenses se décomposent de la manière suivante sur deux années universitaires :

- Période de janvier à août année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N-1 / N
- Période de septembre à décembre année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N / N+1

A Nantes le 01 décembre 2021

IUT D'ANGERS

Monsieur MANGEARD

4, boulevard Lavoisier - BP 42018

49016 - ANGERS Cedex

Objet : budget 2022 – recettes prévisionnelles

Extrait de la notification des recettes globales de l'université d'Angers envoyée à la Présidence

Monsieur,

Suite à la délibération du Conseil d'Administration du 18 novembre 2021, vous trouverez ci-dessous le détail des recettes prévisionnelles des périodes 1 et 2* par formation de votre UFA.

Ces montants tiennent compte du prélèvement de 10%

Composante	Code diplôme	Code RNCP	Libellé diplôme	Montant estimé recettes Période 1*	Montant estimé recettes Période 2*
IUT D'ANGERS	25031437	30107	LP Métiers Gestion Comptabilité : Fisc	56 360,88	25 840,80
IUT D'ANGERS	2503123J	30065	LP Gest. Achats Approv. parcours Achat	118 079,85	44 830,68
IUT D'ANGERS	25011818	30048	LP Bio. Analytique Expé. parc. VA	119 429,80	56 113,05
IUT D'ANGERS	2503123A	29740	LP Commerce et Distribution (49)	116 128,16	51 225,94
IUT D'ANGERS	25031099	30086	LP MGO parcours Management de PME-PMI	64 842,80	23 871,46
IUT D'ANGERS	25025024	30117	LP Métiers Elec. Energ. parcours GEB	101 065,76	36 973,01
IUT D'ANGERS	2502002T	30088	LP MSIPE parcours MSA	80 771,99	34 865,59
IUT D'ANGERS	2503263F	29968	LP Métiers Rés. Inf. Téléc. parc. RT	108 019,93	40 459,91

IUT D'ANGERS	35031201	2927	DUT Techniques Commercialisation (49)	86 840,18	45 395,56
IUT D'ANGERS	16031401	35044	DSCG	116 159,93	9 290,18
IUT D'ANGERS	25021024	29757	LP Agriculture Biologique : P.C.C.C.	24 637,88	10 011,49
IUT D'ANGERS	2502001X	30128	LP Métiers de l'Industrie : GCPI	75 198,69	37 667,04
IUT D'ANGERS	35025101	35464	DUT Genie Mécanique Productique (49)	45 512,40	22 756,20
IUT D'ANGERS	16031401	35044	DSCG*2021	104 760,00	0,00
IUT D'ANGERS	25022025	30125	LP Métiers de l'Industrie parc.	70 360,41	34 399,60

Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes • 2 bis boulevard Léon Bureau • 44200 Nantes •
Tél : 02 72 64 88 70 • Mail : accueil@formasup-paysdelaloire.fr • www.formasup-paysdelaloire.fr

			CRMS		
IUT D'ANGERS	35011808	2922	DUT Génie Biologique parcours Agrono	42 709,49	21 354,74
IUT D'ANGERS	25125105	35464	BUT GMP SNRV	17 285,40	0,00
IUT D'ANGERS	25125101	35464	BUT GMP CAI	53 427,60	0,00
IUT D'ANGERS	26031403	35526	DCG Diplôme Comptabilité et Gestion (IUT Angers)	25 466,20	12 742,31
			TOTAL	1 427 057,35	507 797,56

Les recettes prévisionnelles ci-dessus ne doivent pas être considérées comme une dotation de fonctionnement acquise par l'UFA. Celles-ci sont soumises à l'encaissement par le CFA des niveaux de prise en charge décidés par les OPCO et peuvent donc évoluer au sein de chaque formation (NPEC différent, ruptures, nouveaux contrats...).

Il convient donc à l'UFA de prévoir un risque de non perception de la totalité du prévisionnel et d'ajuster les charges de chaque formation. Tout dépassement de charges par rapport aux recettes encaissées par formation, sera à la charge de l'UFA.

Concernant la période 2, celle-ci correspond à un effectif et un niveau de prise en charge ISO. Elle peut donc fortement évoluer en fonction du nombre d'apprentis à la rentrée 2022 dans chaque formation et en fonction de l'évolution de l'offre de formation du CFA (fermetures ou ouvertures de sections d'apprentissage)

Nous vous rappelons également l'obligation de tenir une comptabilité analytique par formations des frais liés aux fonctionnements de celles-ci.

* Période 1 = Ensemble des apprentis inscrit au 01/01/2022 et ce jusqu' à la fin de leur contrat

* Période 2 = Ensemble des nouveau apprentis entrant en formation à la rentrée 2022

Le potentiel de recette pour les nouvelles formations ouvertes à la rentrée 2022 n'ont pas fait l'objet d'un vote au conseil d'administration du CFA Formasup. Comme pour les autres formations, le CFA s'engage à reverser les sommes perçues des OPCO dans les mêmes conditions

**CONTRAT D'APPLICATION
EN VERTU DU CONTRAT-CADRE CFA UFA
EN DATE DU 01/01/2020 au 31/12/2022**

ENTRE LES PARTIES CI-DESSOUS SOUSSIGNÉES :

AGEFASUP - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES, organisme
gestionnaire du CFA FORMASUP des Pays de la Loire, représenté par son Président,
Monsieur Gérald NOC

Ci-après désignée « le CFA » :

CFA FORMASUP des Pays de la Loire - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES représenté
par son Directeur, Monsieur Mathieu DOSSET

D'UNE PART ;

ET,

L'UNIVERSITE D'ANGERS

Dont le siège social est situé 40 rue de Rennes, 49035 ANGERS

Représenté par Christian ROBLEDO

En qualité de Président de l'Université d'Angers,

Dûment habilité par délibération CA015-2020 du 12 mars 2020

Agissant pour le compte de **l'UFR Droit, Economie, Gestion** – 7 allée François Mitterrand, BP 40455,
49004 Angers Cedex 01

Ci-après désignée « l'Etablissement » :

D'AUTRE PART ;

*Le CFA et l'Etablissement étant ci-après dénommés ensemble les « Parties », et séparément la «
Partie ».*

Vu le contrat-cadre du 30/11/2020 entre les Parties portant création d'une unité de formation par
apprentissage

I - Objet

Le présent contrat a pour objet de décrire les formations et les diplômes préparés, l'organisation pédagogique et les modalités financières de l'unité de formation par apprentissage (UFA) mis en place au sein de la composante **l'UFR Droit, Economie, Gestion de l'Université d'Angers** conformément aux stipulations du contrat-cadre susvisé.

II- Description de l'offre de formation de l'Etablissement

Les formations ci-dessous nommées, sont dispensées par l'Etablissement par voie de l'apprentissage :

- 1. MASTER Gestion des Territoires et Développement Local parcours Chargé de Développement Entreprises et Territoires**
- 2. LP Notariat**

Les éléments concernant chacune des formations (objet de la formation, conditions d'accès, organisation pédagogique, durée, rythme, locaux et personnels) sont annexés ci-après et établis pour 14 mois, du **1er septembre 2022 au 31 octobre 2023**.

La description de chaque formation est annexée au présent contrat [annexe 1 à 2]

III - Modalités financières

Les conditions financières de l'UFA ont fait l'objet d'une notification prévisionnelle de recettes envoyée à l'université par année civile. [annexe 3]

IV - Durée et modification

Le présent contrat prend effet à compter de sa signature des parties pour une durée de 14 (quatorze) mois, du **1er septembre 2022 au 31 octobre 2023**.

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant.

Ce contrat d'application est lié à la convention cadre CFA/UNIVERSITE du 01/01/2020 au 31/12/2022

V - Application des stipulations du contrat cadre

Les stipulations du contrat cadre susvisé sont de plein droit applicable au présent contrat d'application.

En cas de contradiction, les stipulations du contrat-cadre priment sur celles du présent contrat.

VI - Résiliation

Les modalités de résiliation du présent contrat sont fixées par l'article 9 du contrat cadre susvisé.

VII - Droit applicable et litige

Le droit français s'applique au présent contrat.

Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tout différend découlant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution, de la rupture du contrat ou de leurs conséquences. A défaut de solution amiable acceptée par les deux parties dans un délai de trente (30) jours suivant la sollicitation de la partie la plus diligente, le litige sera soumis aux tribunaux compétents, y compris en réfère.

En deux (2) exemplaires

A Nantes

Le

P/CFA

Gérald NOC

Président

A Angers

Le

P/L'ETABLISSEMENT

Christian ROBLEDO

Président

Annexe 1 - Contrat D'application

**MASTER Gestion des Territoires et Développement Local Parcours Chargé de
Développement Entreprises et Territoires**

Diplôme ou titre préparé :

MASTER Gestion des Territoires et Développement Local parcours Chargé de développement Entreprises et Territoires

Objet de la formation :

Le master Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL) parcours Chargé de Développement Entreprises et Territoires (CDET) forme aux métiers du développement local, tant du point de vue des collectivités territoriales que des associations, des entreprises ou des acteurs de l'accompagnement et du conseil.

L'objectif est de former des cadres capables de s'adapter aux grandes mutations institutionnelles, sociales et économiques des territoires.

Il s'agit d'aborder chaque étudiant ou stagiaire selon une logique de parcours de compétences individualisé intégrant les spécificités de son profil d'une part et son projet professionnel ou de réorientation professionnelle d'autre part. parcours individualisé se construit avec l'aide d'une équipe pédagogique motivée et compétente dans des domaines transversaux : l'attractivité économique, résidentielle, récréative des territoires ; les réformes institutionnelles (métropoles, communes nouvelles...) ; l'aménagement urbain et rural ; l'habitat et les mobilités ; l'innovation sociale et culturelle ; le management et le marketing territorial.

Conditions d'accès à la formation :

Candidats titulaires d'une licence d'économie, de gestion, de droit public, de géographie, d'autres sciences sociales (sociologie, histoire), des écoles de commerce ;

Professionnels en recherche de compétences sur les thématiques abordées (niveau d'études L3) ;

Pour les professionnels n'ayant pas le niveau d'études requis, une demande de VAPP (Validation des acquis professionnels et personnels) doit être effectuée auprès de la Direction de la formation continue de l'Université d'Angers.

Organisation pédagogique :

UE1 Module ATI 0 Mise à niveau

UE2 Module NE 1 Aménagement, compétences des territoires, transformations institutionnelles

UE3 Module NE 2 Nouveaux enjeux de l'organisation économique dans les territoires

UE4 Module NE 3 Innovations sociales et dynamiques territoriales

UE5 Module ATI 1 Les grands défis du management de projet (atelier court FC)

UE6 Module ATI 2 Analyse des données (possibilité atelier court FC)

UE 7 Anglais appliqué

UE8 Module NE 4 Management public et marketing territorial intégré

UE9 Module NE 5 Environnement, bien-être, cadres de vie

UE10 Module ATI 4 SIG, cartographie

UE11 Module ATI 5 Transformation des cadres professionnels : communiquer,

UE12 Module Atelier 1 Big data, culture numérique, nouveaux enjeux territoriaux (atelier court FC)

UE13 Module Atelier 2 Développement solidaire des territoires

UE14.1 Missions professionnelles

UE15.1 Suivi et accompagnement de stage

UE16 Module NE 6 Développer et valoriser les ressources locales : Problématiques immobilières et foncières

UE17 Module NE 7 Mondes urbains en mutation, participation citoyenne

UE18 Module ATI 6 Anglais appliqué (2)

UE19 Module ATI 7 Finances publiques

UE20.1 Module Atelier 3 Défis ruraux, services aux publics, innovation dans les milieux peu denses (ateliers courts FC)

UE21.1 Module Atelier 4 Culture, créativité, économies collaboratives (atelier court FC)

UE22.1 Mission professionnelle

UE23.1 Module Atelier 5 Animer, promouvoir, redynamiser les territoires et centres-villes (atelier court FC)

UE24.1 Module Atelier 6 Nouvelles pratiques des modes d'habiter (atelier court FC)

UE25.1 Module Atelier 7 Diagnostic territorial, veille et évaluation des projets (atelier court FC)

UE26.1 Module Atelier 8 Renforcer et actualiser ses compétences - conférences d'actualité

UE27.1 Mission professionnelle

UE28.1 Suivi, accompagnement de stage, soutenance

Déroulé de la formation :

Le MASTER Gestion des Territoires et Développement Local parcours Chargé de développement Entreprises et Territoires se déroule sur 24 mois au maximum.

Rythme d'alternance : 2 semaines en entreprises / 2 semaines en formation

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 13 allée François Mitterrand, BP 13633, 49036 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Diplôme ou titre préparé :

LP Notariat

Objet de la formation :

Associant la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers et la Chambre interdépartementale des notaires, l'objectif de cette formation est de répondre aux besoins spécifiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de la profession notariale.

À cet effet, elle a été conçue en concertation avec les milieux professionnels et pour répondre à leurs demandes en matière de formation et de recrutement.

Ses deux objectifs principaux sont les suivants :

- procurer aux étudiants une formation juridique solide dans les matières notariales ;
- sensibiliser les étudiants à une pratique professionnelle leur permettant d'être opérationnels en qualité d'assistant technicien, rédacteurs d'actes.

Conditions d'accès à la formation :

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau bac +2 : BTS « notariat », DUT carrières juridiques, Licence 2 droit...
 - Soit être professionnel justifiant de trois ans d'expérience en tant que collaborateur de notaire, validée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Dans tous les cas, une sélection est organisée à l'entrée de la licence professionnelle : sélection sur dossier d'admission.

Organisation pédagogique :

UE 1 : Droit privé immobilier

UE 2 : Droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille

UE 3 : Outils des professionnels

UE 4 : Projet tutoré

UE 5 : Droit public immobilier

UE 6 : Droit du patrimoine privé et professionnel

UE 7 : Droit patrimonial de la famille

UE 8 : Environnement du professionnel

Déroulé de la formation :

La LP Notariat se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance : 1 semaine en entreprises / 1 semaine en formation

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, 13 allée François Mitterrand,
BP 13633, 49036 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 3 - Contrat D'application

Conditions financières pour l'année civile 2022

Le Centre de formation des apprentis (CFA) prend en charge la gestion de la collecte des coûts de formations auprès des OPCO (opérateurs de compétences) correspondant aux niveaux de prise en charge validés par France Compétences.

Le CFA reverse à l'établissement les sommes perçues par formations après un abattement de 10% correspondant aux frais de fonctionnement et des aides à l'apprentissage susceptibles d'être versées aux apprentis.

Le CFA établit au cours du dernier trimestre de l'année N le budget prévisionnel de l'année N+1 en fonction des contrats d'apprentissage enregistrés dans la base de données Y-PAREO.

Le CFA informera l'établissement des recettes prévisionnelles par formation. Modalités de reversements (adopté au conseil d'administration du CFA du 25 Juin 2020)

- Un acompte de 90% (après l'abattement de 10% stipulé ci-dessus) sera versé à l'établissement au mois de septembre au regard des sommes perçues par le CFA pour chaque formation au 30 juillet de l'année N pour l'année civile en cours.
- Le solde restant de l'année civile en cours sera versé après réception par le CFA des justificatifs de dépenses au plus tard le 30 juin de l'année N+1 (après approbation des comptes du CFA)
 - o si les justificatifs sont inférieurs aux recettes, versement à hauteur des dépenses, le solde vient alimenter un fonds de mutualisation dont la répartition est décidée en commission annuelle dans le cadre d'un appel à projets
 - o si les justificatifs sont supérieurs, le CFA reverse à hauteur des recettes

Justification des dépenses de formations

Pour chaque formation, l'établissement doit transmettre au CFA l'ensemble des pièces comptables permettant de contrôler la validité des dépenses.

Seules les charges liées à l'apprentissage sont prises en compte conformément à l'arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage en application de l'article L. 6231-4 du code du travail.

Il est rappelé que l'établissement a l'obligation de tenir une comptabilité analytique distincte. Les justificatifs de dépenses de l'année civile N devront être transmis au CFA au plus tard le 15 Mars de l'année civile N+1.

Ces dépenses se décomposent de la manière suivante sur deux années universitaires :

- Période de janvier à août année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N-1 / N
- Période de septembre à décembre année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N / N+1

A Nantes le 01 décembre 2021

UFR DROIT ANGERS
Monsieur DANIEL
13, allée François Mitterrand
BP 40455
49036 ANGERS Cedex 01

Objet : budget 2022 – recettes prévisionnelles

Extrait de la notification des recettes globales de l'université d'Angers envoyée à la Présidence

Monsieur,

Suite à la délibération du Conseil d'Administration du 18 novembre 2021, vous trouverez ci-dessous le détail des recettes prévisionnelles des périodes 1 et 2* par formation de votre UFA.

Ces montants tiennent compte du prélèvement de 10%

Composante	Code diplôme	Code RNCP	Libellé diplôme	Montant estimé recettes Période 1*	Montant estimé recettes Période 2*
UFR DROIT ANGERS	13534123	34293	Master GTDL (49)	76 930,94	3 428,71
			TOTAL	76 930,94	3 428,71

Les recettes prévisionnelles ci-dessus ne doivent pas être considérées comme une dotation de fonctionnement acquise par l'UFA. Celles-ci sont soumises à l'encaissement par le CFA des niveaux de prise en charge décidés par les OPCO et peuvent donc évoluer au sein de chaque formation (NPEC différent, ruptures, nouveaux contrats...).

Il convient donc à l'UFA de prévoir un risque de non perception de la totalité du prévisionnel et d'ajuster les charges de chaque formation. Tout dépassement de charges par rapport aux recettes encaissées par formation, sera à la charge de l'UFA.

Concernant la période 2, celle-ci correspond à un effectif et un niveau de prise en charge ISO. Elle peut donc fortement évoluer en fonction du nombre d'apprentis à la rentrée 2022 dans chaque formation et en fonction de l'évolution de l'offre de formation du CFA (fermetures ou ouvertures de sections d'apprentissage)

Nous vous rappelons également l'obligation de tenir une comptabilité analytique par formations des frais liés aux fonctionnements de celles-ci.

Le potentiel de recette pour les nouvelles formations ouvertes à la rentrée 2022 n'ont pas fait l'objet d'un vote au conseil d'administration du CFA Formasup. Comme pour les autres formations, le CFA s'engage à reverser les sommes perçues des OPCO dans les mêmes conditions

**CONTRAT D'APPLICATION
EN VERTU DU CONTRAT-CADRE CFA UFA
EN DATE DU 01/01/2020 au 31/12/2022**

ENTRE LES PARTIES CI-DESSOUS SOUSSIGNEES :

AGEFASUP - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES, organisme
gestionnaire du CFA FORMASUP des Pays de la Loire, représenté par son Président,
Monsieur Gérald NOC

Ci-après désignée « le CFA » :

CFA FORMASUP des Pays de la Loire - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES représenté
par son Directeur, Monsieur Mathieu DOSSET

D'UNE PART ;

ET,

L'UNIVERSITE D'ANGERS

Dont le siège social est situé 40 rue de Rennes, 49035 ANGERS

Représenté par Christian ROBLEDO

En qualité de Président de l'Université d'Angers,

Dûment habilité par délibération CA015-2020 du 12 mars 2020

Agissant pour le compte de la composante **LLSH (Faculté des Lettres, Langues et Sciences
Humaines)** de l'Université d'Angers – Campus Belle-Beille - 11, boulevard Lavoisier 49045 ANGERS
Cedex 01

Ci-après désignée « l'Etablissement » :

D'AUTRE PART ;

*Le CFA et /l'Etablissement étant ci-après dénommés ensemble les « Parties », et séparément la «
Partie ».*

Vu le contrat-cadre du 30/11/2020 entre les Parties portant création d'une unité de formation par
apprentissage

I - Objet

Le présent contrat a pour objet de décrire les formations et les diplômes préparés, l'organisation pédagogique et les modalités financières de l'unité de formation par apprentissage (UFA) mis en place au sein de la composante ~~ESTHUA~~ de l'Université d'Angers conformément aux stipulations du contrat-cadre susvisé.

LLSH (Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines)

II- Description de l'offre de formation de l'Etablissement

Les formations ci-dessous nommées, sont dispensées par l'Etablissement par voie de l'apprentissage :

1. Licence Professionnelle Métiers de l'information : Archives, médiation et patrimoine

Les éléments concernant chacune des formations (objet de la formation, conditions d'accès, organisation pédagogique, durée, rythme, locaux et personnels) sont annexés ci-après et établis pour 14 mois, du **1er septembre 2022 au 31 octobre 2023**.

La description de chaque formation est annexée au présent contrat [annexe 1 à 9]

III - Modalités financières

Les conditions financières de l'UFA ont fait l'objet d'une notification prévisionnelle de recettes envoyée à l'université par année civile. [annexe 2]

IV - Durée et modification

Le présent contrat prend effet à compter de sa signature des parties pour une durée de 14 (quatorze) mois, du **1er septembre 2022 au 31 octobre 2023**.

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant.

Ce contrat d'application est lié à la convention cadre CFA/UNIVERSITE du 01/01/2020 au 31/12/2022

V - Application des stipulations du contrat cadre

Les stipulations du contrat cadre susvisé sont de plein droit applicable au présent contrat d'application.

En cas de contradiction, les stipulations du contrat-cadre priment sur celles du présent contrat.

VI - Résiliation

Les modalités de résiliation du présent contrat sont fixées par l'article 9 du contrat cadre susvisé.

VII - Droit applicable et litige

Le droit français s'applique au présent contrat.

Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tout différend découlant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution, de la rupture du contrat ou de leurs conséquences. A défaut de solution amiable acceptée par les deux parties dans un délai de trente (30) jours suivant la sollicitation de la partie la plus diligente, le litige sera soumis aux tribunaux compétents, y compris en réfère.

En deux (2) exemplaires

A Nantes

Le

P/CFA

Gérald NOC

Président

A Angers

Le

P/L'ETABLISSEMENT

Christian ROBLEDO

Président

LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers de l'information

Archives, médiation et patrimoine Option « Métiers des archives »

Diplôme ou titre préparé :

Licence Professionnelle Métiers de l'information : Archives, médiation et patrimoine Option « Métiers des archives »

Objet de la formation :

La licence professionnelle Métiers de l'information, archives, médiation et patrimoine succède à la licence professionnelle Traitement et gestion des archives et des bibliothèques créés par l'université d'Angers en 2005. Elle bénéficie de l'expérience ainsi acquise sur le plan pédagogique, en termes de relation avec les milieux professionnels et d'insertion professionnelle. Elle est organisée autour d'un fort tronc commun et deux options : Métiers des archives ; Histoire et médiation.

Conditions d'accès à la formation :

La licence professionnelle Métiers de l'information, archives, médiation et patrimoine s'adresse à tous les étudiants titulaires de quatre semestres de licence validés, d'un DUT ou d'un diplôme équivalent. Sont particulièrement concernés les étudiants titulaires de quatre semestres validés d'une licence d'histoire ou d'un DUT Information communication.

Organisation pédagogique

Tronc commun

UEF1 Socle disciplinaire

EC1 Archivistique générale 24h

EC2 La recherche documentaire 18h

EC3 Politiques culturelles 18h

UECC1 Compléments scientifiques

EC1 Droit administratif et de la culture 24h

EC2 Histoire des archives et des cultures écrites 24h

EC3 Humanités numériques 18h

UECC2 Outils

EC1 Ecrits professionnels 24h

EC2 Gestion et traitement informatisé de l'information 18h

UEP1 Projet professionnel 16h

UEP 4 Stage 24 semaines (18 semaines, 12+6 hors contrats)

UEP 5 Projet tutoré 130 heures

Option Métiers des archives

UEF2 Archivistique technique

EC1 Evaluation des archives et description 26h

UEF3 Archivistique spéciale

EC1 Valorisation et diffusion des archives 22h

EC2 Les services d'archives dans leur environnement 22h

UECC3 Outils informatiques et logiciels métiers Archives 30h

UECC4 Atelier de langue vivante étrangère 24h

UECC5 Paléographie 24h

UEP2 Atelier d'analyse professionnelle 18h + A prendre dans l'option Histoire et médiation :

UEF 5

UEF4 ou UECCS au choix

Déroulé de la formation :

Licence Professionnelle Métiers de l'information : Archives, médiation et patrimoine se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : 2 semaines/ 2 semaines

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé, pour LLSH au 11, boulevard Lavoisier 49045 ANGERS Cedex 01 et pour DEG au 13 allée François Mitterrand, 49036 Angers Cedex 01

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 2 - Contrat D'application

Conditions financières pour l'année civile 2022

Le Centre de formation des apprentis (CFA) prend en charge la gestion de la collecte des coûts de formations auprès des OPCO (opérateurs de compétences) correspondant aux niveaux de prise en charge validés par France Compétences.

Le CFA reverse à l'établissement les sommes perçues par formations après un abattement de 10% correspondant aux frais de fonctionnement et des aides à l'apprentissage susceptibles d'être versées aux apprentis.

Le CFA établit au cours du dernier trimestre de l'année N le budget prévisionnel de l'année N+1 en fonction des contrats d'apprentissage enregistrés dans la base de données Y-PAREO.

Le CFA informera l'établissement des recettes prévisionnelles par formation. Modalités de reversements (adopté au conseil d'administration du CFA du 25 Juin 2020)

- Un acompte de 90% (après l'abattement de 10% stipulé ci-dessus) sera versé à l'établissement au mois de septembre au regard des sommes perçues par le CFA pour chaque formation au 30 juillet de l'année N pour l'année civile en cours.
- Le solde restant de l'année civile en cours sera versé après réception par le CFA des justificatifs de dépenses au plus tard le 30 juin de l'année N+1 (après approbation des comptes du CFA)
 - o si les justificatifs sont inférieurs aux recettes, versement à hauteur des dépenses, le solde vient alimenter un fonds de mutualisation dont la répartition est décidée en commission annuelle dans le cadre d'un appel à projets
 - o si les justificatifs sont supérieurs, le CFA reverse à hauteur des recettes

Justification des dépenses de formations

Pour chaque formation, l'établissement doit transmettre au CFA l'ensemble des pièces comptables permettant de contrôler la validité des dépenses.

Seules les charges liées à l'apprentissage sont prises en compte conformément à l'arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage en application de l'article L. 6231-4 du code du travail.

Il est rappelé que l'établissement a l'obligation de tenir une comptabilité analytique distincte. Les justificatifs de dépenses de l'année civile N devront être transmis au CFA au plus tard le 15 Mars de l'année civile N+1.

Ces dépenses se décomposent de la manière suivante sur deux années universitaires :

- Période de janvier à août année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N-1 / N
- Période de septembre à décembre année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N / N+1

A Nantes le 01 décembre 2021

Faculté des lettres, langues et sciences humaines
Monsieur Fleurant Cyril
11, boulevard Lavoisier
49045 ANGERS Cedex 01

Objet : budget 2022 – recettes prévisionnelles

Extrait de la notification des recettes globales de l'université d'Angers envoyée à la Présidence

Monsieur,

Suite à la délibération du Conseil d'Administration du 18 novembre 2021, vous trouverez ci-dessous le détail des recettes prévisionnelles des périodes 1 et 2* par formation de votre UFA.

Ces montants tiennent compte du prélèvement de 10%

Composante	Code diplôme	Code RNCP	Libellé diplôme	Montant estimé recettes Période 1*	Montant estimé recettes Période 2*
UFR LETTRES LANGUES ANGERS	25032513	30133	LP Métiers de l'Information : Archives	63 758,10	3 492,00
			TOTAL	63 758,10	3 492,00

Les recettes prévisionnelles ci-dessus ne doivent pas être considérées comme une dotation de fonctionnement acquise par l'UFA. Celles-ci sont soumises à l'encaissement par le CFA des niveaux de prise en charge décidés par les OPCO et peuvent donc évoluer au sein de chaque formation (NPEC différent, ruptures, nouveaux contrats...).

Il convient donc à l'UFA de prévoir un risque de non perception de la totalité du prévisionnel et d'ajuster les charges de chaque formation. Tout dépassement de charges par rapport aux recettes encaissées par formation, sera à la charge de l'UFA.

Concernant la période 2, celle-ci correspond à un effectif et un niveau de prise en charge ISO. Elle peut donc fortement évoluer en fonction du nombre d'apprentis à la rentrée 2022 dans chaque formation et en fonction de l'évolution de l'offre de formation du CFA (fermetures ou ouvertures de sections d'apprentissage)

Nous vous rappelons également l'obligation de tenir une comptabilité analytique par formations des frais liés au fonctionnement de celles-ci.

** Période 1 = Ensemble des apprentis inscrit au 01/01/2022 et ce jusqu' à la fin de leur contrat*

Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes • 2 bis boulevard Léon Bureau • 44200 Nantes •
Tél : 02 72 64 88 70 • Mail : accueil@formasup-paysdelaloire.fr • www.formasup-paysdelaloire.fr

** Période 2 = Ensemble des nouveau apprentis entrant en formation à la rentrée 2022*

Le Directeur du CFA



Le Responsable Financier



Le potentiel de recette pour les nouvelles formations ouvertes à la rentrée 2022 n'ont pas fait l'objet d'un vote au conseil d'administration du CFA Formasup. Comme pour les autres formations, le CFA s'engage à reverser les sommes perçues des OPCO dans les mêmes conditions

CONTRAT D'APPLICATION
EN VERTU DU CONTRAT-CADRE CFA UFA
EN DATE DU 01/01/2020 au 31/12/2022

ENTRE LES PARTIES CI-DESSOUS SOUSSIGNEES :

AGEFASUP - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES, organisme
gestionnaire du CFA FORMASUP des Pays de la Loire, représenté par son Président,
Monsieur Gérald NOC

Ci-après désignée « le CFA » :
CFA FORMASUP des Pays de la Loire - 2 bis Bd Léon Bureau 44200 NANTES représenté
par son Directeur, Monsieur Mathieu DOSSET

D'UNE PART ;

ET,

L'UNIVERSITE D'ANGERS
Dont le siège social est situé 40 rue de Rennes, 49035 ANGERS
Représenté par Christian ROBLEDO
En qualité de Président de l'Université d'Angers,
Dûment habilité par délibération CA015-2020 du 12 mars 2020

Agissant pour le compte de l'UFR SCIENCES de l'Université d'Angers

Ci-après désignée « l'Etablissement » :

D'AUTRE PART ;

Le CFA et l'Etablissement étant ci-après dénommés ensemble les « Parties », et séparément la «
Partie ».

Vu le contrat-cadre du 30/11/2020 entre les Parties portant création d'une unité de formation par
apprentissage

I - Objet

Le présent contrat a pour objet de décrire les formations et les diplômes préparés, l'organisation pédagogique et les modalités financières de l'unité de formation par apprentissage (UFA) mis en place au sein de la composante UFR SCIENCES de l'Université d'Angers conformément aux stipulations du contrat-cadre susvisé.

II- Description de l'offre de formation de l'Etablissement

Les formations ci-dessous nommées, sont dispensées par l'Etablissement par voie de l'apprentissage :

1. LP Maîtrise de l'Energie, Electricité, Développement durable parcours Génie Thermique
2. LP Métiers de l'Informatique : Application Web
3. LP Productions végétales parcours gestion de la santé des plantes
4. MASTER Biologie végétale Parcours Gestion et Santé des plantes
5. MASTER Biologie végétale parcours Horticulture et innovations
6. Master Biologie végétale parcours Semences et plants
7. MASTER Chimie Lumomat (électronique)
8. MASTER Chimie Parcours Sciences Et Ingénierie De L'environnement
9. MASTER Informatique parcours Conception et Développement
10. MASTER Mathématiques et application parcours Data Sciences
11. MASTER Physique Appliquée et Ingénierie Physique Parcours Photonique, Signal, Imagerie
12. MASTER Toxicologie et Eco-Toxicologie parcours Toxicologie Humaine et Environnementale

Les éléments concernant chacune des formations (objet de la formation, conditions d'accès, organisation pédagogique, durée, rythme, locaux et personnels) sont annexés ci-après et établis pour 14 mois, du 1er septembre 2022 au 31 octobre 2023.

La description de chaque formation est annexée au présent contrat [annexe 1 à 12]

III - Modalités financières

Les conditions financières de l'UFA ont fait l'objet d'une notification prévisionnelle de recettes envoyée à l'université par année civile. [annexe 13]

IV - Durée et modification

Le présent contrat prend effet à compter de sa signature des parties pour une durée de 14 (quatorze) mois, du 1er septembre 2022 au 31 octobre 2023.

Le présent contrat peut être modifié par voie d'avenant.

Ce contrat d'application est lié à la convention cadre CFA/UNIVERSITE du 01/01/2020 au 31/12/2022

V - Application des stipulations du contrat cadre

Les stipulations du contrat cadre susvisé sont de plein droit applicable au présent contrat d'application.

En cas de contradiction, les stipulations du contrat-cadre priment sur celles du présent contrat.

VI - Résiliation

Les modalités de résiliation du présent contrat sont fixées par l'article 9 du contrat cadre susvisé.

VII - Droit applicable et litige

Le droit français s'applique au présent contrat.

Les parties s'efforcent de régler à l'amiable tout différend découlant de la validité, de l'interprétation, de l'exécution, de la rupture du contrat ou de leurs conséquences. A défaut de solution amiable acceptée par les deux parties dans un délai de trente (30) jours suivant la sollicitation de la partie la plus diligente, le litige sera soumis aux tribunaux compétents, y compris en réfère.

En deux (2) exemplaires

A Nantes

Le

P/CFA

Gérald NOC

Président

A Angers

Le

P/L'ETABLISSEMENT

Christian ROBLEDO

Président

Annexe 1 - Contrat D'application
Licence professionnelle Maîtrise de l'Energie, Electricité, Développement
durable parcours Génie Thermique

Diplôme ou titre préparé :

LP Maîtrise de l'Energie, Electricité, Développement durable parcours Génie thermique
(MEEDD)

Objet de la formation :

La LP Maîtrise de l'Energie, Electricité, Développement durable parcours Génie Thermique (MEEDD) (Lycée Jean Moulin) est conçue et organisée pour apporter les fondements d'une activité professionnelle dans le domaine des sciences et techniques appliquées à la maîtrise de l'énergie (MOE) et aux énergies renouvelables (ENR). Elle doit permettre à ses titulaires d'exercer leur activité dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment, du transport, de l'agriculture, des déchets ... en tant que technicien supérieur spécialisé en MOE et ENR.

Conditions d'accès à la formation :

L2 Sciences et technologies ; DUT : à caractère scientifique ou industriel dont : génie thermique et énergie, Génie électrique et informatique industrielle, Génie industriel et maintenance, Génie mécanique et productique, Sciences et génie des matériaux, Métrologie et contrôle qualité, Mesures physiques, Génie civil, Chimie, Hygiène, sécurité, environnement ; BTS : à caractère scientifique ou industriel ; BTSA : génie des équipements agricoles, gestion et maîtrise de l'eau. Les candidatures issues d'autres formations, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle etc., sont étudiées directement sans procédure dérogatoire sur simple avis des responsables pédagogiques des parcours concernés.

Organisation Pédagogique :

SEMESTRE 1

UE1 Stratégie de l'entreprise

UE2 Projet Personnel et Communication

UE3 Sciences appliqués à l'énergie

UE4 Analyse et Expertise Énergétique

UE5 Intégration des équipements performants

Actions sur le bâti I Actions sur les systèmes

SEMESTRE 2

UE6 Projet tutoré

UE 7 Alternance

Déroulé de la formation :

La LP Maîtrise de l'Energie, Electricité, Développement durable parcours Génie Thermique (MEEDD) (Lycée Jean Moulin) se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance : De septembre à avril, (2 semaines en formation, 2 semaines en entreprise) et de mai à septembre en entreprise.

Les enseignements ont lieu au sein du Lycée Jean Moulin - 49000 ANGERS

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et_ des personnels vacataires.

Annexe 2 - Contrat D'application
Licence professionnelle Métiers de l'Informatique
Applications Web

Diplôme ou titre préparé :

LP Métiers de l'Informatique : Application Web

Objet de la formation :

La formation met l'accent sur le développement d'applications web, dans un esprit DevOps / logiciels libres, notamment pour la mise en place des applications informatiques constituant un intranet ou utilisant l'internet et les supports mobiles. Cette formation a pour objectif de répondre aux attentes des entreprises et administrations en besoin de techniciens en informatique de haut niveau. Ceux-ci doivent être aptes à installer, gérer et faire évoluer de manière autonome leurs équipements matériel et logiciel (pour les PME ou petites administrations) ou à s'intégrer dans une équipe chargée du système d'information (pour les plus grandes entités). En effet, dans les entreprises actuelles, le nombre de personnels dont les métiers sont liés à l'informatique allant croissant, la définition des tâches et la granularité des métiers se précisent.

Conditions d'accès à la formation :

Le recrutement s'effectue sur dossier essentiellement après un BTS, un DUT ou une L2 à forte orientation informatique. Les candidatures dans le cadre de la VAE / VAP sont également possibles.

Organisation pédagogique

UE1 · Algorithmique et programmation objet

UE2 · Systèmes et réseaux

UE3 · Outils DevOps

UE4 · Conception des SI et bases de données

UE5 · Bases du développement web

UE6 · Développement web avancé

UE7 · Anglais | Droit | Expression écrite et orale | Conférences professionnelles UE8

· Projets tutorés

UE9 - En entreprise

Alternance

Déroulé de la formation

La LP Métiers de l'Informatique : Application Web se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (en moyenne 4 semaines/4 semaines sur le semestre 5).

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 2 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 3 - Contrat D'application
Licence professionnelle Productions végétales
Parcours gestion de la santé des plantes

Diplôme ou titre préparé :

LP Productions végétales, parcours gestion de la santé des plantes

Objet de la formation :

Former des spécialistes de la protection des plantes et des méthodes de lutte alternatives à l'utilisation de pesticides pour les filières du végétal spécialisé (horticulture ornementale, maraîchage, arboriculture, zones non agricoles, vigne, plantes aromatiques et à parfum, semences).

Conditions d'accès à la formation :

Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme de -L2 Sciences et technologies mention sciences du vivant, -L2 Technologies et entreprise parcours préparatoire aux licences professionnelles (PPLP), -L2 formation Ingénieur en horticulture et paysage (INHP), -DUT Génie biologique : option agronomie/option génie de l'environnement, -BTSA Secteur production : analyse et conduite de système d'exploitation, technologies végétales, production horticole, viticulture-œnologie, -BTSA Secteur aménagement : aménagements paysagers, gestion et protection de la nature, -BTSA Technico-commercial, ou personne bénéficiant d'une VAE ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Organisation pédagogique

SEMESTRE 5

SS-UE1 Connaissance des bioagresseurs

Épidémiologie et prévisions des risques

SS-UE2 Connaissance et gestion des produits phytosanitaires

Mécanismes de résistance des bioagresseurs aux pesticides

SS-UE3 Méthodes de lutte alternative aux pesticides

Développement durable

SEMESTRE 6

S6-UE1

Connaissance de l'entreprise

Référentiel qualité

S6-UE2

Risques et réglementation

S6-UE3

Informatique et internet

Biostatistiques

S6-UE4

Anglais scientifique et technique

Expression et communication

S6-UES

Projet tutoré

S6-UE6

Alternance

Déroulé de la formation

La LP Productions végétales, parcours gestion de la santé des plantes se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (en moyenne 4 semaines/4 semaines sur le semestre 5).

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 2 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 4- Contrat D'application

MASTER Biologie Végétale Parcours Gestion et Santé des plantes

Diplôme préparé

MASTER Biologie Végétale Parcours Gestion et Santé des plantes

Objet de la formation

Le parcours a comme objectif la formation de cadres experts en protection des plantes. Pour répondre aux défis d'un environnement de plus en plus complexe et contraignant (changement climatique, systèmes de cultures bas-intrants, pathogènes émergents), le parcours Santé des Plantes (GSP) apporte une spécialisation dans l'analyse des interactions plantes – ravageurs et de la réponse des plantes aux contraintes biotiques et abiotiques, dans l'expérimentation et l'innovation en protection des cultures (notamment méthodes alternatives, agroécologie). Une des spécificités de ce parcours est aussi d'apporter des bases solides dans les réglementations associées aux produits phytosanitaires.

Conditions d'admission

- Le master est accessible après une licence mention SVT ou SV ou diplôme équivalent.
- ou personne bénéficiant d'une VAE ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Organisation pédagogique

UE BTV-TC1 : Economie des filières du végétal
UE BTV-TC2 : Expérimentation et exploitation de données massives
UE BTV-TC3 : Anglais
UE BTV-TC4 : Projet professionnel personnel de l'étudiant
UE BTV-TC5 : projet/suivi de projet
UE GSP1 : Réponse de la plante aux contraintes biotiques
UE GSP2 : Stratégies parasitaires
UE GSP3 : Populations microbiennes associées aux plantes
UE GSP4 : Méthodes de lutte
UE GSP5 : Ateliers expérimentaux
UE GSP6 : Méthodes alternatives
UE GSP7 : Gestion et contrôle des insectes ravageurs des cultures.
UE GSP8 : Produits phytosanitaires et réglementation.

Déroulé de la formation

Le MASTER Biologie Végétale Parcours Gestion et Santé des plantes se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance : Calendrier de septembre à septembre avec une alternance progressive

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 2 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 5- Contrat D'application
MASTER Biologie Végétale Parcours Horticulture et innovations

Diplôme préparé

MASTER Biologie Végétale Parcours Horticulture et innovations

Objet de la formation

Les objectifs de la formation sont de former des cadres en recherche et développement, conseil ou production dans le domaine du végétal, plus particulièrement dans le secteur de la production des semences et des plants (Horticulture).

Conditions d'admission

- Le master est accessible après une licence mention SVT ou SV ou diplôme équivalent.
- ou personne bénéficiant d'une VAE ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Organisation pédagogique

UE BTV-TC1 : Economie des filières du végétal
UE BTV-TC2 : Expérimentation et exploitation de données massives
UE BTV-TC3 : Anglais
UE BTV-TC4 : Projet professionnel personnel de l'étudiant
UE BTV-TC5 : projet/suivi de projet
UE FHI1: Système horticole : réglementations, certifications et diagnostic
UE FHI2: Innovations pour l'horticulture
UE FHI3: outils et méthodes d'intégration
UE FHI4 : Évaluation multicritère d'un système horticole.
UE FHI5: Optimisation et pilotage d'un système horticole.

Déroulé de la formation

Le MASTER Biologie Végétale Parcours Horticulture et innovations se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance : Calendrier de septembre à septembre avec une alternance progressive

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 2 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 6 - Contrat D'application

MASTER Biologie Végétale Parcours Qualité des productions spécialisées

Diplôme préparé

MASTER Biologie Végétale Parcours Qualité des productions spécialisées

Objet de la formation

Les objectifs de la formation sont de former des cadres en recherche et développement, conseil ou production dans le domaine du végétal, plus particulièrement dans le secteur de la production des semences et des plants (Horticulture).

Conditions d'admission

- Le master est accessible après une licence mention SVT ou SV ou diplôme équivalent.
- ou personne bénéficiant d'une VAE ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Organisation pédagogique

UE BTV-TC1 : Economie des filières du végétal

UE BTV-TC2 : Expérimentation et exploitation de données massives

UE BTV-TC3 : Anglais

UE BTV-TC4 : Projet professionnel personnel de l'étudiant

UE BTV-TC5 : projet/suivi de projet

UE QSP1: Composantes, caractérisation et valorisation de la qualité

UE QSP2: Déterminisme génétique de l'élaboration de la qualité

UE QSP3: Déterminisme écophysiological et maîtrise de la qualité par les facteurs de l'environnement

UE QSP4 : Contrôle des maladies physiologiques des plantes spécialisées en culture et en conservation

UE QSP5 : Statistiques et outils d'aide à la décision.

UE QSP6 : Maîtrise de la qualité en environnements contraignants et nouvelle alternative.

UE QSP7 : : Maîtrise de la qualité en production et santé humaine.

Déroulé de la formation

Le MASTER Biologie Végétale Parcours Qualité des productions spécialisées se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance : Calendrier de septembre à septembre avec une alternance progressive

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 2 boulevard Lavoisier 49000

ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants

Annexe 7 - Contrat D'application
MASTER Chimie Lumomat (électronique)

Diplôme ou titre préparé :

MASTER Chimie Lumomat (électronique)

Objet de la formation :

Le Master de Chimie LUMOMAT propose une solide formation sur les matériaux moléculaires pour l'électronique et la photonique organiques, deux domaines émergents à fort potentiel de développement. Récompensé par le Ministère et un jury d'experts internationaux par le prestigieux label EUR (Ecole Universitaire de Recherche), le Master offre de nombreuses interactions avec la recherche scientifique et l'innovation technologique, et donne aux étudiants la possibilité d'accéder à des financements de thèse dans le prolongement du Master.

Le Master LUMOMAT a pour ambition de former de futurs professionnels dans le domaine des matériaux moléculaires fonctionnels pour :

- l'énergie (photovoltaïque 3ème génération, combustibles solaires, OLEDs), —
- la santé et l'environnement (capteurs et sondes moléculaires),
- le stockage de l'information (systèmes nanostructurés).

Les chimistes diplômés de LUMOMAT possèdent des compétences pluridisciplinaires et sont capables de concevoir puis de caractériser des matériaux moléculaires organiques ou hybrides, voire d'assurer leur intégration dans des dispositifs photoniques et/ou électroniques.

A l'issue de la formation, les étudiants connaissent l'industrie chimique et le milieu de l'entreprise, l'entrepreneuriat et maîtrisent la communication et le management de projets. Ils sont capables :

- d'utiliser les techniques de l'ingénierie moléculaire et supramoléculaire pour réaliser la synthèse de matériaux fonctionnels,
- de choisir les techniques de caractérisations adéquates et les modèles théoriques appropriés pour optimiser les propriétés des matériaux fonctionnels,
- de restituer des connaissances sur des matériaux organiques, leurs débouchés et applications (actuelles et à venir),

— de superviser et conduire des projets R&D dans le domaine des matériaux organiques (photonique et moléculaire électronique)

Conditions d'accès à la formation :

Le M1 LUMOMAT s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence mention Chimie ou Physique-Chimie. Pour les étudiants provenant d'autres parcours, l'admission en M1 LUMOMAT se fait sur dossier avec éventuellement un entretien.

L'inscription en M2 LUMOMAT est de droit pour les étudiants du M1 LUMOMAT. Les étudiants de M1 mention Chimie ou Physique-Chimie sont admissibles en M2 LUMOMAT. Pour les étudiants provenant d'autres parcours, l'admission est agréée après étude du dossier par une commission de validation.

Organisation pédagogique

Anglais

Formation professionnelle

Projet Expérimental Etudiant

Initiation à la planification d'expériences

Modélisation moléculaire

Formulation

Ingénierie moléculaire des systèmes pi-conjugués

Chimie supramoléculaire

Photophysique et photochimie

Techniques de spectroscopie et microscopies

Interaction lumière-molécule pour la biologie

Electrochimie des surfaces modifiées

Matériaux moléculaires et hybrides, nanomatériaux

Electronique organique

Déroulé de la formation

Le MASTER LUMOMAT se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance : Calendrier de septembre à septembre avec une alternance de 4 semaines en UFA / 3 semaines en entreprise jusqu'en février puis totalement en entreprise à partir de mars

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 2 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 8 - Contrat D'application
MASTER Chimie Parcours Sciences Et Ingénierie De L'environnement

Diplôme préparé :

MASTER Chimie Parcours Sciences Et Ingénierie De L'environnement

Objet de la formation

Le MASTER Chimie - spécialité Sciences et Ingénierie de l'Environnement (SIE) vise à former des cadres généralistes de l'environnement dotés des connaissances scientifiques, et technologiques leur permettant de répondre avec efficacité aux différentes problématiques environnementales auxquelles sont confrontées aujourd'hui les entreprises (PME, grands groupes), les collectivités territoriales et les bureaux d'études. La formation se veut résolument professionnelle avec une participation importante de professionnels non universitaires et un programme défini en fonction des métiers visés. La formation s'appuie sur un socle de base en matières fondamentales, complété d'enseignements appliqués à l'analyse, la prévention et le traitement des pollutions, la gestion des déchets, la mise en place des systèmes de management de la sécurité, de la santé au travail et le respect de la réglementation en matière d'hygiène et d'environnement. Finalement, les étudiants seront capables :

- D'assurer le dimensionnement, le suivi analytique et la conduite des ouvrages conventionnels de traitements des effluents ou de dépollution des sols.
- D'analyser les risques industriels de l'entreprise et d'émettre les prescriptions et recommandations nécessaires en matière de prévention des risques.
- D'assurer au niveau d'une entreprise ou d'une collectivité la gestion des déchets.

Conditions d'accès à la formation

L'accès en Master 1 s'effectue sur dossier pour des étudiants ayant acquis une Licence en Sciences et Technologie avec une dominante en Chimie : Licence de Chimie, Chimie et Environnement, Chimie et Médicament et Physique - Chimie. Tout candidat titulaire d'un diplôme français non cité ci-dessus ou d'un diplôme étranger de niveau BAC+ 3 peut demander une validation de son cursus pour entrer en M1.

Organisation pédagogique

UE 1 - Photonique

- Photonique moléculaire
- Laser, interactions laser-matière
- Fibres optiques, composants actifs/passifs
- Optique non-linéaire et applications

UE 2 - Signal

- Traitement du signal
- Théorie de l'information
- Traitement optique du signal, holographie UE

3 - Imagerie

- Physique de l'imagerie
- Visionique acquisition visualisation images
- Traitement numérique des images
- Imagerie computationnelle

UE 4 - Informatique

- Langage C/C++ et logiciels
- Infographie synthèse d'images et réalité virtuelle UE

5 - Compétences transversales

- Création et droit des entreprises
- Fiabilité, gestion de projet, sûreté de fonctionnement
- Qualité, conception de produits, innovation

UE 6 - Projet

- Projet (au fil du semestre)

Déroulé de la formation

Le MASTER Chimie Parcours Sciences Et Ingénierie De L'environnement sur 14 mois au maximum.

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (en moyenne 4 semaines/4 semaines sur le semestre 5).

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 2 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 9 - Contrat D'application
MASTER Informatique
Parcours conception et développement informatique

Diplôme ou titre préparé :

MASTER Informatique, parcours conception et développement informatique

Objet de la formation :

L'objectif du master est de former des informaticiens polyvalents capables d'appréhender complètement le cycle du développement logiciel depuis la définition des besoins jusqu'au déploiement et la validation d'une application informatique ; le parcours M2 Conception et développement met l'accent sur le développement de technologies avancées. La réalisation de cet objectif passe par la connaissance et la maîtrise des outils et architectures logiciels disponibles sur le marché. Les connaissances liées au management de projets et d'équipes, à la communication en français et en anglais, aux modes de fonctionnement des entreprises sont nécessaires

La spécialité CD apporte une expertise dans le domaine des composants logiciels libres ainsi que leur intégration au sein d'infrastructures propriétaires.

Sont notamment visées les compétences suivantes :

- concevoir, développer et mettre au point un projet d'application informatique, de la phase d'étude à son intégration et aux tests, pour un client ou une entreprise selon des besoins fonctionnels et un cahier des charges
- concevoir l'architecture d'un système d'information à partir des spécifications fonctionnelles générales
- faire preuve de capacité d'abstraction, d'imagination, de formalisation, d'analyse et de synthèse
- maîtriser des langages de programmation
- concevoir, implanter et exploiter des bases de données
- mettre en œuvre et administrer des réseaux informatiques et connaître les principes et outils pour la sécurité des réseaux et logiciels

Conditions d'accès à la formation :

Toutes personnes (étudiants, demandeurs d'emploi) titulaires d'un diplôme d'informatique ou équivalent de niveau II (bac+3) ou possédant une expérience significative en lien avec la formation pour un accès via une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Organisation pédagogique

SEMESTRE 1

Design patterns

Organisation et conduite de projets

Développement mobile

Réseau

Intelligence artificielle 1

Intro à la résolution de problème

Optimisation linéaire

Anglais

Communication

Droit et données numériques

Option (1 parmi 3) : Docker | Recherche automatique d'information | Programmation parallèle

SEMESTRE 2

Programmation système et réseaux

Web des données

Web avancé

Intelligence artificielle 2

Optimisation combinatoire

Communication

Anglais

Option (1 parmi 3) : Apprentissage artificiel | Traitement automatique du langage naturel |
Représentation des connaissances

Stage ou TER ou Alternance

SEMESTRE 3

Programmation parallèle

Architecture distribuée

Apprentissage et représentation des connaissances

Base de données avancées

Optimisation appliquée

Objets connectés et Internet des objets

Technologies professionnelles émergentes

Culture GNU/Linux

Sécurité des systèmes et réseaux

Test

Ouverture - initiation R&D

SEMESTRE 4

Anglais

Communication

Droit

Conférences professionnelles et scientifiques

Projet

Stage ou Alternance

Déroulé de la formation

Le MASTER Informatique, parcours : conception et développement se déroule sur 2*14 mois au maximum.

Rythme évolutif en fonction des compétences à acquérir par semestre (en moyenne 4 semaines/4 semaines sur le semestre 5).

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 2 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 10 - Contrat D'application
MASTER Mathématiques et application Data Sciences

Diplôme préparé : MASTER 2 Mathématiques et application Data Sciences

Objet de la formation :

Le Master Data Science vise à former des cadres data-scientists capables de mettre en œuvre les techniques mathématiques et informatiques inhérentes à ce métier, possédant en outre des compétences métiers propres aux secteurs d'activités visés par le choix d'option : données biologiques ou données numériques (économiques en M1, plus diversifiées en M2).

Compétences Mathématiques. Le diplômé maîtrise les méthodes de l'analyse statistique et algorithmique de l'information, qu'elles soient classiques (datamining, classification, ...) ou spécifiques au big data (machine learning, ...), ainsi que les méthodes associées d'optimisation. L'analyse statistique étant souvent associée à des questions de modélisation, une formation à la modélisation aléatoire est également dispensée.

Compétences informatiques. Connaissances et compétences relatives aux outils classiques de data management et d'analyse des données (R, Python, SQL, ...), et plus spécifiques aux données de grandes dimensions et/ou non structurées : plateforme Hadoop, HDFS, Spark...
Data Visualisation.

Des aptitudes professionnelles. Le diplômé est apte à définir un projet, ses objectifs et son contexte, les modalités de réalisation, leurs priorités, leur planning. Il sait travailler en mode projet, s'intégrer dans un milieu professionnel, organiser une veille technologique, communiquer (en particulier en anglais - certification TOEIC) selon des supports de communication adaptés.

Des compétences métiers. Suivant le choix d'option, l'aptitude spécifique au traitement et à l'analyse des données de la biologie (notamment omiques) ou celles des entreprises du tertiaire (management du risque, optimisation des actions, etc...)

Conditions d'accès à la formation :

Le parcours Data Science est à capacité limitée et l'admission en première année (M1-DS) du master est sélective. En dehors des qualités académiques, le recrutement accorde une part importante à la motivation des candidats. La validation du M1-DS entraîne l'admission en M2-DS

Formation continue. Les candidatures relevant de la formation continue sont les bienvenues et considérées avec la plus grande attention

Organisation pédagogique

UE 1 - Mathématiques

- Statistique en Grande Dimension et Apprentissage
- Introduction à l'Analyse du Signal en Temps Discret
- Séries Chronologiques et Applications

UE 2 - Numérique et informatique

- Ingénierie des Données-Big Data

UE 3 - Culture d'entreprise

- Anglais
- Communication

UE 4 - Options Métiers (au choix)

- Statistique et Science des Données pour la Biologie 1 ou Econométrie de l'évaluation 1 UE

5 - Mathématiques

- Statistique en Grande Dimension et Apprentissage —

Introduction à l'Analyse du Signal en Temps Discret —

Séries Chronologiques et Applications

Numérique et informatique

- Ingénierie des Données-Big Data

Culture d'entreprise

- Anglais
- Communication

Options Métiers (au choix)

— Statistique et Science des Données pour la Biologie 1

ou

— Econométrie de l'évaluation 1

Déroulé de la formation :

Le MASTER Mathématiques et application Data Sciences se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme d'alternance Calendrier de septembre à septembre avec une alternance de 4 semaines en UFA / 3 semaines en entreprise jusqu'en février puis totalement en entreprise à partir d'avril

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 2 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 11 - Contrat D'application
MASTER Physique Appliquée et Ingénierie Physique
Parcours Photonique, Signal, Imagerie

Diplôme préparé

MASTER Physique Appliquée et Ingénierie Physique Parcours Photonique, Signal, imagerie

Objet de la formation

L'objectif principal de ce master est de former des cadres de niveau ingénieur ou des étudiants se destinant à poursuivre en doctorat, aptes à maîtriser les techniques actuelles et à élaborer les techniques de demain, dans les domaines interconnectés que sont l'interaction lumière-matière, l'optoélectronique, la photonique, l'imagerie, le traitement du signal et des images, spécialement considérés en synergie, depuis les constituants physiques jusqu'aux traitements numériques de haut niveau de l'information. L'année M1 du Master porte sur une formation en physique généraliste et prépare à la spécialisation de l'année M2. Aussi, en M2, la formation propose 2 parcours, dont un sur le site angevin qui vise à faire acquérir :

- des compétences en photonique, optoélectronique, signal et imagerie, de façon intégrative
- des méthodologies générales permettant l'adaptation et l'innovation technologique dans ces domaines

Les étudiants formés acquièrent les notions essentielles et connaissances fondamentales à la fois de la photonique, du signal et de l'imagerie. En s'appuyant sur les méthodologies générales et les facultés d'adaptation qu'ils ont également acquises, ils sont capables de s'engager dans des métiers correspondant spécialement à l'un ou l'autre de ces domaines, ou bien dans des métiers nécessitant une approche globale de leur champ scientifique et technologique. Selon la nature du stage de fin d'études qui aura été réalisé en M2, ils peuvent alors, soit s'insérer directement en entreprise, soit poursuivre en doctorat.

Conditions d'admission

Les étudiants titulaires de licences de Physique ou Physique-Chimie. Selon le contenu de leur formation en L3, des étudiants titulaires de licences de Sciences pour l'Ingénieur ou Sciences et Technologies.

Les étudiants étrangers pourront être admis après examen des dossiers par une commission d'équivalence et de validation des acquis. À titre exceptionnel et en fonction de la spécialité et la qualité de leurs dossiers, les étudiants titulaires d'une licence professionnelle peuvent être admis dans la formation.

Organisation pédagogique

UE 1 - Photonique

- Photonique moléculaire
- Laser, interactions laser-matière
- Fibres optiques, composants actifs/passifs
- Optique non-linéaire et applications

UE 2 - Signal

- Traitement du signal
- Théorie de l'information
- Traitement optique du signal, holographie UE

3 - Imagerie

- Physique de l'imagerie
- Visionique acquisition visualisation images
- Traitement numérique des images
- Imagerie computationnelle

UE 4 - Informatique

- Langage C/C++ et logiciels
- Infographie synthèse d'images et réalité virtuelle UE

5 - Compétences transversales

- Création et droit des entreprises

— Fiabilité, gestion de projet, sûreté de fonctionnement

— Qualité, conception de produits, innovation

UE 6 - Projet

— Projet (au fil du semestre)

Déroulé de la formation

Le MASTER Physique Appliquée et Ingénierie Physique Parcours Photonique, Signal, imagerie se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : Calendrier de septembre à septembre avec une alternance de 5 semaines en UFA / 3 semaines en entreprise sur le semestre 1 puis totalement en entreprise à partir de février

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 2 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 12 - Contrat D'application
MASTER Toxicologie et Eco-Toxicologie

Parcours Toxicologie Humaine et Environnementale

Diplôme préparé

Le MASTER Toxicologie et Eco-Toxicologie Parcours Toxicologie Humaine et environnementale

Objet de la formation

Le master Toxicologie Humaine & Environnementale (THE) forme des toxicologues et écotoxicologues, capables d'appréhender des problématiques liées aux contaminants de l'environnement et leurs effets délétères sur les organismes vivants et/ou la santé humaine. Au cours de leur formation, les étudiants acquièrent une vision pluridisciplinaire des effets des toxiques à différentes échelles (écosystème, organisme, cellule, cible moléculaire). L'enseignement s'appuie sur la participation d'une trentaine de laboratoires académiques (Universités, INRA, CNRS...) et de structures privées. La formation est complétée par des enseignements transversaux (droit, anglais, management de projet, techniques de communication, analyse du risque, analyse spatiale, expérimentation animale).

Le master privilégie l'acquisition de compétences complémentaires en toxicologie générale et écotoxicologie. A l'issue, les diplômés pourront gérer des projets impliquant un pronostic (modélisation et définition de biomarqueurs relatifs à une intoxication), un diagnostic (état des lieux d'une contamination unique ou multiple) et/ou une aide à la décision (solutions mises en œuvre pour parvenir à un assainissement/détoxification). En recherche fondamentale, les étudiants évolueront sur des questionnements scientifiques portant sur l'interaction entre un toxique et son environnement ou sur la santé humaine.

Conditions d'admission

Peuvent postuler au Master THE :

- Etudiant titulaire d'une licence dans les domaines des Sciences de la Vie, de la chimie de l'environnement
- Etudiant issu d'un cursus en médecine/pharmacie

— Professionnels en formation continue ou par alternance

L'accès en Master 2 nécessite d'avoir un bac + 4 validé et reconnu en Toxicologie et/ou Écotoxicologie »

Organisation pédagogique

Écotoxicologie terrestre

Toxicovigilance et Analyse des risques

Projet d'étude

Projet Pro Personnel Etudiant (3PE)

Anglais

Management de projet

Droit de l'environnement

Options 1 parmi 2

Écotoxicologie aquatique ou Toxicologie humaine et animale

Options 2 parmi 4

Toxicologie réglementaire

Expérimentation animale (niveau 2)

Cytotoxicité et Chimiothérapie

Substances naturelles actives

Déroulé de la formation

Le MASTER Toxicologie et Eco-Toxicologie Parcours Toxicologie Humaine et environnementale se déroule sur 14 mois au maximum.

Rythme de l'alternance : Calendrier de septembre à septembre avec une alternance de 5 semaines en UFA / 3 semaines en entreprise sur le semestre 1 puis totalement en entreprise à partir de février

Les enseignements ont lieu au sein de l'Etablissement situé 2 boulevard Lavoisier 49000 ANGERS.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants titulaires ou contractuels et des personnels vacataires.

Annexe 13 - Contrat D'application

Conditions financières pour l'année civile 2022

Le Centre de formation des apprentis (CFA) prend en charge la gestion de la collecte des coûts de formations auprès des OPCO (opérateurs de compétences) correspondant aux niveaux de prise en charge validés par France Compétences.

Le CFA reverse à l'établissement les sommes perçues par formations après un abattement de 10% correspondant aux frais de fonctionnement et des aides à l'apprentissage susceptibles d'être versées aux apprentis.

Le CFA établit au cours du dernier trimestre de l'année N le budget prévisionnel de l'année N+1 en fonction des contrats d'apprentissage enregistrés dans la base de données Y-PAREO.

Le CFA informera l'établissement des recettes prévisionnelles par formation. Modalités de reversements (adopté au conseil d'administration du CFA du 25 Juin 2020)

- Un acompte de 90% (après l'abattement de 10% stipulé ci-dessus) sera versé à l'établissement au mois de septembre au regard des sommes perçues par le CFA pour chaque formation au 30 juillet de l'année N pour l'année civile en cours.
- Le solde restant de l'année civile en cours sera versé après réception par le CFA des justificatifs de dépenses au plus tard le 30 juin de l'année N+1 (après approbation des comptes du CFA)
 - o si les justificatifs sont inférieurs aux recettes, versement à hauteur des dépenses, le solde vient alimenter un fonds de mutualisation dont la répartition est décidée en commission annuelle dans le cadre d'un appel à projets
 - o si les justificatifs sont supérieurs, le CFA reverse à hauteur des recettes

Justification des dépenses de formations

Pour chaque formation, l'établissement doit transmettre au CFA l'ensemble des pièces comptables permettant de contrôler la validité des dépenses.

Seules les charges liées à l'apprentissage sont prises en compte conformément à l'arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles de mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des organismes de formation qui dispensent des formations par apprentissage en application de l'article L. 6231-4 du code du travail.

Il est rappelé que l'établissement a l'obligation de tenir une comptabilité analytique distincte. Les justificatifs de dépenses de l'année civile N devront être transmis au CFA au plus tard le 15 Mars de l'année civile N+1.

Ces dépenses se décomposent de la manière suivante sur deux années universitaires :

- Période de janvier à août année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N-1 / N
- Période de septembre à décembre année N : correspondant aux charges sur la période précitée de l'année universitaire N / N+1

A Nantes le 01 décembre 2021

Faculté des sciences
Monsieur LERICHE Philippe
2, boulevard Lavoisier
49045 ANGERS Cedex 01

Objet : budget 2022 – recettes prévisionnelles

Extrait de la notification des recettes globales de l'université d'Angers envoyée à la Présidence

Monsieur,

Suite à la délibération du Conseil d'Administration du 18 novembre 2021, vous trouverez ci-dessous le détail des recettes prévisionnelles des périodes 1 et 2* par formation de votre UFA.

Ces montants tiennent compte du prélèvement de 10%

Composante	Code diplôme	Code RNCP	Libellé diplôme	Montant estimé recettes Période 1*	Montant estimé recettes Période 2*
UFR SCIENCES ANGERS	13511413	34274	Master Math Applic. parcours Data Scie	50 081,10	21 679,50
UFR SCIENCES ANGERS	13511005	31803	Master Chimie parcours SIE (49)	39 357,75	19 569,75
UFR SCIENCES ANGERS	2503263H	29973	LP Métiers de l'Informatique parc. LL	13 754,99	6 877,49
UFR SCIENCES ANGERS	1353261J	34126	Master Informatique parcours ACDI (49)	131 903,43	30 703,08
UFR SCIENCES ANGERS	13511819	31802	Master Biologie Végétale parc. SP	18 274,80	9 137,40
UFR SCIENCES ANGERS	13511819	31802	Master Biologie Végétale parc. FHI	4 936,05	2 437,30
UFR SCIENCES ANGERS	25022763	30094	LP MEEDD parcours GT	58 131,81	18 153,55
UFR SCIENCES ANGERS	25021112	30160	LP Prod. Végétales parcours GSP	25 367,72	12 187,86
UFR SCIENCES ANGERS	13533129	34155	Master Toxicologie et Ecotoxicologie	18 915,00	9 457,50
UFR SCIENCES ANGERS	13511511	34832	Master Phys. App. Ing. Phys. parc. PSI	9 275,63	3 819,38
			TOTAL	369 998,28	134 022,81

Les recettes prévisionnelles ci-dessus ne doivent pas être considérées comme une dotation de fonctionnement acquise par l'UFA. Celles-ci sont soumises à l'encaissement par le CFA des niveaux de prise en charge décidés par les OPCO et peuvent donc évoluer au sein de chaque formation (NPEC différent, ruptures, nouveaux contrats...).

Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes • 2 bis boulevard Léon Bureau • 44200 Nantes •
Tél : 02 72 64 88 70 • Mail : accueil@formasup-paysdelaloire.fr • www.formasup-paysdelaloire.fr

Il convient donc à l'UFA de prévoir un risque de non perception de la totalité du prévisionnel et d'ajuster les charges de chaque formation. Tout dépassement de charges par rapport aux recettes encaissées par formation, sera à la charge de l'UFA.

Concernant la période 2, celle-ci correspond à un effectif et un niveau de prise en charge ISO. Elle peut donc fortement évoluer en fonction du nombre d'apprentis à la rentrée 2022 dans chaque formation et en fonction de l'évolution de l'offre de formation du CFA (fermetures ou ouvertures de sections d'apprentissage)

Nous vous rappelons également l'obligation de tenir une comptabilité analytique par formations des frais liés aux fonctionnements de celles-ci.

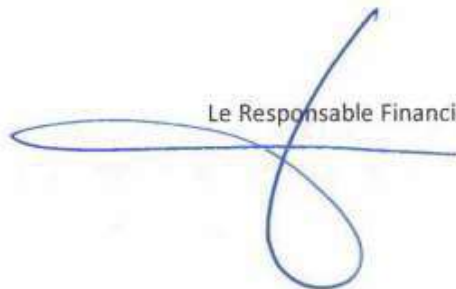
** Période 1 = Ensemble des apprentis inscrit au 01/01/2022 et ce jusqu' à la fin de leur contrat*

** Période 2 = Ensemble des nouveau apprentis entrant en formation à la rentrée 2022*

Le Directeur du CFA



Le Responsable Financier



Le potentiel de recette pour les nouvelles formations ouvertes à la rentrée 2022 n'ont pas fait l'objet d'un vote au conseil d'administration du CFA Formasup. Comme pour les autres formations, le CFA s'engage à reverser les sommes perçues des OPCO dans les mêmes conditions